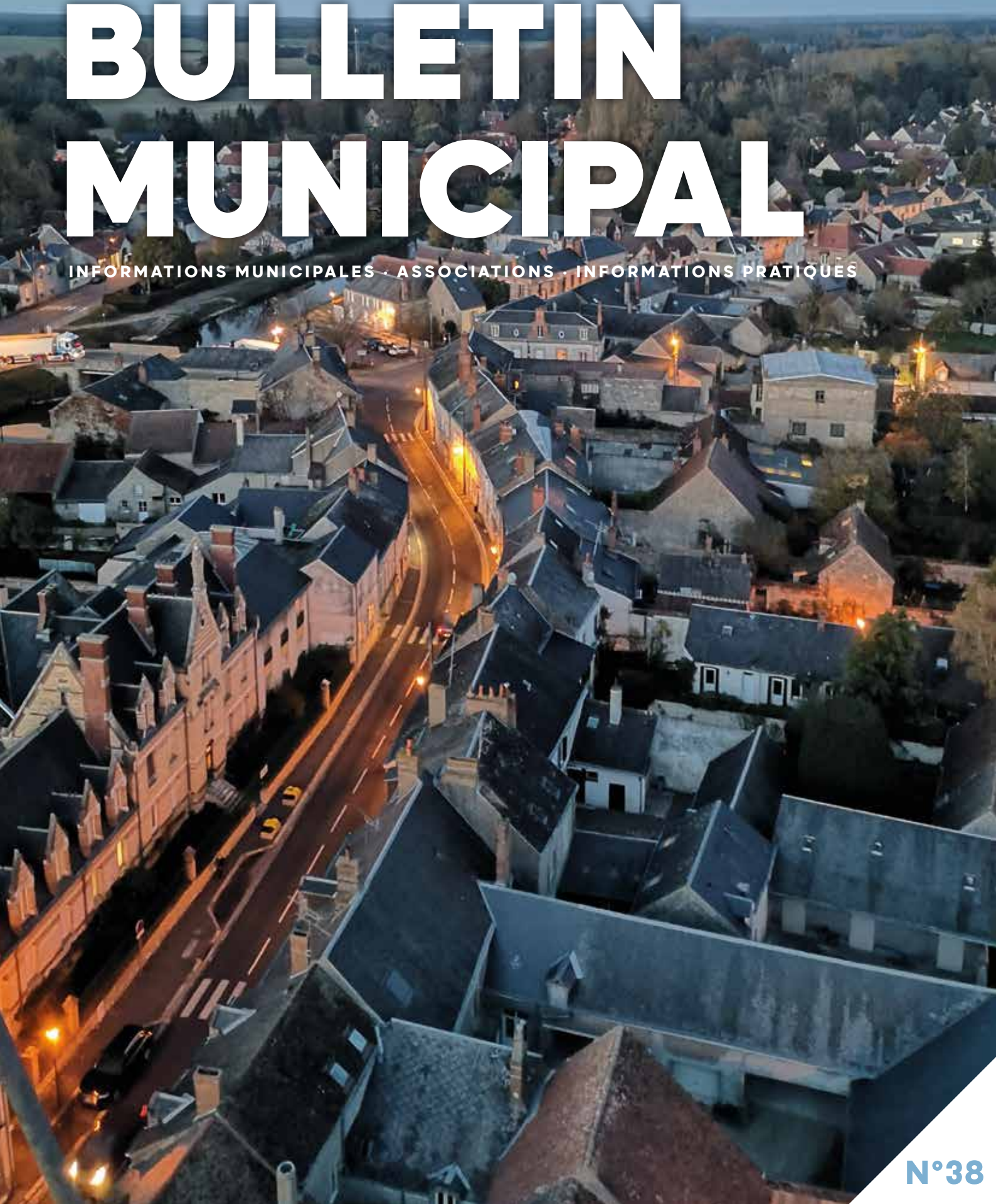




FAY AUX LOGES 2021

BULLETIN MUNICIPAL

INFORMATIONS MUNICIPALES · ASSOCIATIONS · INFORMATIONS PRATIQUES



SOMMAIRE

INFORMATIONS MUNICIPALES

- P.4 Le budget communal
- P.6 Aménagement du Territoire
- P.8 Communication, fêtes & cérémonies et associations
- P.10 Culture et Démocratie Locale
- P.11 Développement durable et Tourisme
- P.12 Jeunesse Affaires Scolaires et Affaires Sociales
- P.14 Développement économique Finances - Commerce Agriculture - Santé
- P.15 Urbanisme
- P.16 Bien vivre ensemble
- P.18 Bien gérer ses déchets
- P.20 Cinémobile - Cinémobile - Don du sang - Fondation du Patrimoine - Fibre
- P.22 Fay'stival - Terre de Jeux 2024
- P.23 L'Office de Tourisme Val de Loire & Forêt d'Orléans

ASSOCIATIONS p.26

- P.43 Annuaire des associations

INFORMATIONS PRATIQUES

- P.45 État civil
- P.46 Tarification municipale

Inclus Supplément Mémo 2021 : Numéros utiles - Services municipaux



CONTACT

Mairie de Fay aux Loges
48, Rue Abbé Georges Thomas 45450 Fay aux Loges
Tél : 02 38 59 57 11 - Fax : 02 38 57 03 46
Mail : secretariat45@mairie-fayauxloges.fr
<http://mairie-fayauxloges.fr/>
Facebook : Fay aux Loges en ligne - Evénements et animations

Graphisme : B. Matrion
Impression : Concordances
Tél. 02 38 69 61 11
Imprimé avec des encres végétales
sur un papier respectant une gestion durable
des forêts.





Mesdames et Messieurs,
Cette crise sanitaire que nous subissons tous plus ou moins difficilement depuis plus d'un an maintenant, ne nous a pas permis de nous rencontrer, d'échanger sur nos projets et notre programme pour les six années à venir. Aussi, ce bulletin municipal annuel,

est pour nous l'occasion de vous faire un retour des actions et travaux engagés en ce début de mandature.

2020 et 2021 sont, et resteront deux années si particulières, qu'il est difficile, en quelques mots, de partager avec vous mon ressenti mêlant JOIE, PEINE, TRACAS et ESPOIR.

JOIE : Avant tout je vous remercie pour la confiance que vous m'avez accordée en me reconduisant dans mes fonctions en mars 2020, entouré d'une équipe renouvelée, jeune, dynamique et engagée au service de notre commune. A la suite de cette élection, le conseil communautaire a décidé à l'unanimité, le 10 juillet 2020 de me confier les rênes de la communauté de commune des Loges en tant que président. Ceci représente une lourde charge que je m'engage à assumer en complément de mon mandat de Maire, au détriment de ma vie familiale et professionnelle que j'ai décidé de mettre entre parenthèses pour les six ans à venir.

PEINE : La quasi-totalité de nos activités associatives, manifestations festives, culturelles ou sportives ont été annulées, et sont encore interdites à l'heure actuelle, brisant par la même occasion cette chaîne relationnelle, conviviale et de liens sociaux tant utiles dans ma conception d'une société équilibrée.

Nos commerces dits « non essentiels », nos entreprises, nos aînées, nos enfants (étudiants, lycéens) ont beaucoup souffert lors des deux confinements et souffrent encore aujourd'hui par manque de visibilité, par solitude, par peur d'un avenir incertain et trouble, ou tout simplement par lassitude.

De nombreuses personnes de notre entourage ont été touchées par la maladie, dont certains nous ont malheureusement quittés, et je m'associe pleinement à la douleur des familles.

TRACAS : Les services municipaux, les enseignants, responsables d'associations et vous-même parents et grands-parents, n'ont eu de cesse de faire, refaire, défaire et adapter

des protocoles d'ouverture, de semi ouverture ou de fermeture partielle de nos écoles, gymnases, piscines, activités associatives, commerces et autres services à la population. Depuis mars 2020, nous faisons tous de notre mieux pour changer nos modes de fonctionnement, en déployant une capacité d'adaptation sans faille, ou presque, pour nous fondre dans ces directives ministérielles en mouvances permanentes. Je pense malheureusement que cela n'est pas fini et malgré les agacements, énervements et incompréhensions que cela génère, je vous demande de faire preuve de bienveillance envers toutes celles et ceux qui tentent au quotidien de s'adapter aux règles que l'Etat et la situation nous impose.

ESPOIR : Vous avez été nombreux et nombreuses à nous venir en aide pour mettre en place les actions en faveur des habitants de notre commune et les alentours : Marché des Loges, fabrication et distribution de masques tissus, livraisons de courses pour les personnes en difficultés, appels de nos aînés pour proposer nos services, aides financières pour les plus fragiles...

RECEVEZ MES PLUS SINCÈRES ET CHALEUREUX REMERCIEMENTS

Aujourd'hui notre espoir se tourne vers une phase de vaccination massive et le retour des beaux jours qui nous permettrait de reprendre une vie dite « normale ».

Ce « nouveau monde » qu'on nous annonce sera, je le sais, je le sens et je l'espère, un monde dans lequel les embrassades en famille ou entre amis, qui nous manquent cruellement aujourd'hui, prendront une toute nouvelle saveur. Ce sera un monde dans lequel nos commerçants de proximité, nos associations, nos agriculteurs et producteurs, et tous les événements qui créent du lien social, seront ESSENTIELS à notre bien-être et notre société. « Ce qui ne nous tue pas nous rend plus fort » disait Nietzsche. Soyons forts et solidaires et construisons ensemble ce « nouveau monde ».

Avec toute mon affection, prenez soin de vous et de vos proches. A bientôt autour d'un verre de l'amitié.

Amicalement

Frédéric MURA
Votre Maire

Le budget communal

LES RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2020

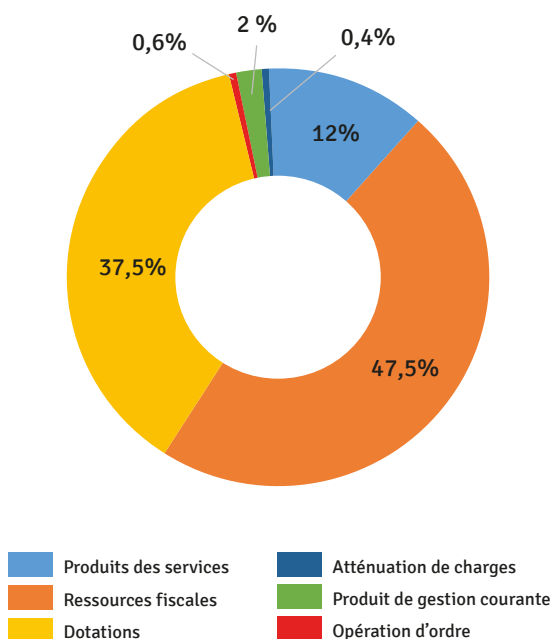
À ce jour nous ne sommes pas en situation de commenter les résultats budgétaires de l'année 2020 car l'année est tout juste terminée et la Trésorerie de Châteauneuf-sur-Loire ne peut pas valider les résultats de 2020. Cependant, on peut quand même indiquer que l'année 2020 s'est traduite par un excédent annuel de fonctionnement.

Sur 2020, nous avons utilisé une partie de notre trésorerie pour financer nos investissements :

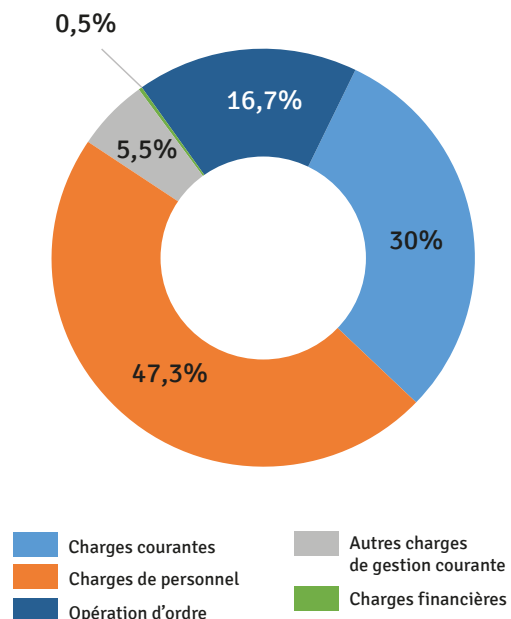
- les travaux de l'église pour un montant de 309 993,13 €
- Finaliser les travaux de la rue André Chenal
- VRD EPHAD (voirie et réseaux divers) : 23 161,80 €
- Réfection des trottoirs Place Simone Veil : 22 833 €

Le budget 2021 se présente en recettes et en dépenses de la manière suivante :

Recettes de fonctionnement 2021



Dépenses de fonctionnement 2021



LE BUDGET 2021 VOTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

LE 17 DÉCEMBRE 2020

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

En recettes

Les prévisions sont les suivantes : 3 347 528 € dont :

- Produits d'exploitation et du domaine : ils concernent les locations des salles, services à l'accueil périscolaire, services à l'accueil extra-scolaire, restauration scolaire : 406 000 €
- Fiscalité directe locale : 1 585 096 €
- Dotation de l'Etat, subventions et participations : 1 253 432 €

À noter que le taux des impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière bâtie, taxe foncière non bâtie) reste pour 2021, inchangé.

Mise en place de la tarification sociale proposée par l'Etat pour les communes et intercommunalités fragiles, 25% des enfants inscrits au restaurant scolaire en bénéficient.

En dépenses

Globalement, elles s'élèvent à 3 347 528 € et comprennent notamment :

- Dépenses de personnel : 1 585 000 €
- Dépenses à caractère général : 1 001 873 €
- Participations et subventions attribuées à différents organismes pour un budget voté d'un montant de 46 000 € pour :
 - Les subventions aux associations fayciennes : la commune a pris en compte le contexte sanitaire actuel et les éventuelles difficultés des associations.
 - Les contributions aux caisses des coopératives scolaires :
 - * Coopérative scolaire élémentaire : 4 635 €
 - * Coopérative scolaire maternelle : 1 749 €
 - * Collège : 3 000 €
- Dotation pour le CCAS à hauteur de 28 000 €

LES BUDGETS ANNEXES (eau et assainissement)

L'année 2021 sera consacrée au renouvellement de la délégation de service public pour l'eau et l'assainissement qui déterminera les travaux prioritaires, pour améliorer le réseau d'eau notamment.

Le budget eau est équilibré en fonctionnement, en dépenses et en recettes à 70 403,53 €.

Pour ce qui est des dépenses d'investissement, elles s'élèvent à 233 693,72 €.

Le budget assainissement, pour ce qui est du fonctionnement, est équilibré à hauteur de 162 077,52 € tant en dépenses qu'en recettes.

En ce qui concerne l'investissement, il s'équilibre en dépenses et recettes pour une somme de 136 705,74 €.

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

En recettes :

Elles s'élèvent à 2 010 391,40 € et résultent notamment de :

- La récupération de la TVA : 101 940 €
- La taxe d'aménagement : 100 000 €
- Pas de subvention validée à ce jour
- Produit des cessions : 680 000 € (terrain du futur EHPAD et maison appartenant à la mairie)

Comme l'an dernier, un emprunt d'équilibre de 643 030,64 € est prévu au budget mais il ne sera réalisé qu'en fonction des besoins (rentrée des subventions).

En dépenses

Elles sont prévues pour 2 010 391,40 €. Elles concernent en particulier :

La fin des travaux de 2020 :

- L'achat de l'EHPAD « Petit Pierre » : 720 000 €
- Etude de l'écoquartier des Bourassières et l'aménagement de l'EHPAD : 48 100 €
- Travaux à la maison médicale : 20 000 €
- Frais d'étude de modernisation et de mise aux normes du gymnase : 50 000 €
- Travaux de restauration de l'église : 406 716,40 €

Les travaux nouveaux de 2021 sont :

- Rénovation du Gymnase E. CHARREIRE AP : Autorisation de Paiement/CP : Crédit de Paiement : 100 000 €
- Aménagement RD 921 et Rue Jean PARER : 110 000 €
- Rénovation énergétique de la mairie : 100 000 €

Ces 3 projets sont liés aux demandes de subventions, si les subventions ne sont pas obtenues cette année, ces projets seront reportés.

- Une provision est inscrite pour le site de TORFOU car le site risque d'être saisi et mis en vente : 100 000 €
- Lancement d'une étude pour l'extension de l'école et du restaurant scolaire : 30 000 €
- Extension du réseau de défense incendie (Bretonnière, Bouvarderie, Doronde) : 61 000 €
- Éclairage Moulin d'Aveau : 25 000 €
- Création d'un sentier de biodiversité et d'une zone de repos : 65 000 €

En conclusion, le budget voté pour 2021 prend en compte les difficultés liées au contexte actuel tout en continuant les efforts de modernisation, de sécurisation et d'aménagement des équipements en vue d'améliorer, dans la mesure des moyens financiers disponibles, le cadre de vie des Fayciens.

COMMISSION

Aménagement du Territoire

Adjoints : Fabrice PELLETIER, Philippe BAUMY

Membres : Mariline BOUCLET, Yann BOUGUENNEC, Vanessa CHABOURINE, Loïc CROCHET, Anab HASSAN SAED, Hervé LHOMME, Paul PERRIN, Bruno THOMAS

Dans notre programme, nous avons évoqué de :

- Poursuivre les cheminements cyclables et piétonniers
- Créer des aménagements sécuritaires
- Continuer la rénovation et le développement de l'éclairage public
- Agir pour un stationnement respectueux

Nous avons commencé à travailler sur :

- **La mise en sécurité de la RD 921** (rue Jean Parer et route de Saint-Denis) : pour plus de détails, voir l'article sur la page suivante, p.7.
- **Les aménagements de sécurité de la route de Gourdet** : une première phase de test a démontré l'efficacité par des contrôles de vitesse et suite à l'obtention de subventions, les aménagements définitifs seront mis en place. Un audit des aménagements sécuritaires sur la commune a été réalisé afin de mettre en place des aménagements homogènes sur l'ensemble de notre commune.
- **Nos trottoirs** : un plan pluriannuel de réfection des trottoirs sera planifié en 2021.



Pour l'instant, suite à l'obtention de subventions, sur le mois de novembre 2020, nous avons pu refaire les

trottoirs de la place Simone VEIL, et du chemin de halage bordant celle-ci. La réfection des places de stationnement du parking du Général de Gaulle est en cours de planification.

- **La route d'accès au nouvel EPHAD** (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) : début septembre 2020, la 1^{ère} phase des travaux de création de la voirie d'accès au futur EHPAD a débuté dans le quartier des Bourassières. L'achèvement de l'aménagement (trottoir, éclairage public...) sera réalisé lorsque la construction du bâtiment sera terminée (fin 2022).

- **Le désenclavement de la place du Souvenir** : suite à des opportunités foncières, nous avons travaillé derrière l'église sur le désenclavement de la place du Souvenir. D'ici 2022, cette place devrait pouvoir s'ouvrir sur la rue du Général de Gaulle avec plus de 10 places de stationnement supplémentaires et en maintenant un espace paysagé agréable.

- **Incivisme** : afin de lutter contre l'incivisme de certains, nous étudions l'extension de notre réseau de vidéo-protection. Nous avons également relancer une campagne de communication et de répression sur le stationnement irrespectueux (voir article en page 16).

- **Eau / Assainissement** : notre contrat d'affermage sur l'eau et l'assainissement arrivant à terme, nous avons démarré une procédure de renouvellement de la Délégation de Service Public (DSP) accompagnée par un assistant maître d'ouvrage (Cabinet Merlin).

- **Autres projets** sur lesquels nous avons également commencé à travailler : rénovation du gymnase Emile Charreire, isolation de la Mairie, devenir des locaux de l'EPHAD actuel après construction du nouveau, poursuite des travaux de l'église, ...

Cela n'est qu'un échantillon de ce sur quoi nous travaillons, mais nous avons encore plusieurs projets dans les tiroirs. Nous vous invitons à venir en discuter avec nous lors des permanences des élus ou des cafés de quartier.

ÉCLAIRAGE PUBLIC DE NOTRE COMMUNE

Sur la période 2010-2018, un plan pluriannuel de rénovation de notre parc avait été réalisé sur 8 ans pour un montant d'environ 250 000 euros. Depuis la fin de de cette rénovation nous n'avions pas de contrat de maintenance. Dans le but de proposer une sécurisation maximum et de conserver un parc en bon état, il a été décidé de lancer un audit de parc. À ce jour, le parc d'éclairage public de la commune est constitué de 498 points lumineux commandés par 23 armoires équipées en horloge astronomique permettant une opti-

misation journalière des heures d'allumage/extinction en fonction des couchers/levés du soleil.

Ce qu'il faut retenir, c'est que 55 % des points lumineux sont posés sur des poteaux en béton armé (EDF) qui ne sont pas à la charge de la commune. 90% des points lumineux restants à la charge de la commune, est en bon état. Avec 85 % de luminaire en bon état, le parc de la commune est satisfaisant, avec une majorité de lampes à décharge Sodium Haute Pression (SHP) qui offre un rapport qualité-prix acceptable.

Le programme d'extinction nocturne est calé sur les plages de très faible fréquentation des rues sur la plage 23h30-5h30, la phase d'éclairage représente environ 4300 h/an soit une consommation annuelle d'environ 181 000 Kwh.

Afin d'améliorer la sécurité sur certains sites de notre commune, il a été installé des spots LED : au niveau de l'arrêt de bus scolaire rue André Chenal et au niveau du nouvel arrêt de bus situé sur la route de Nestin.

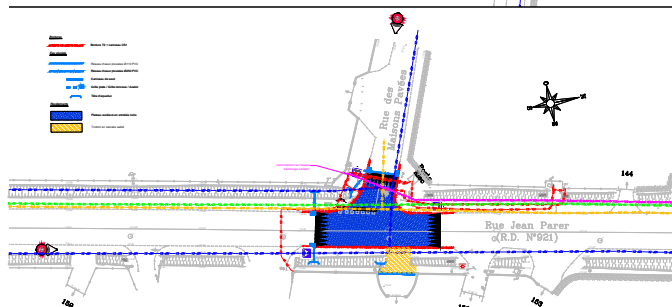
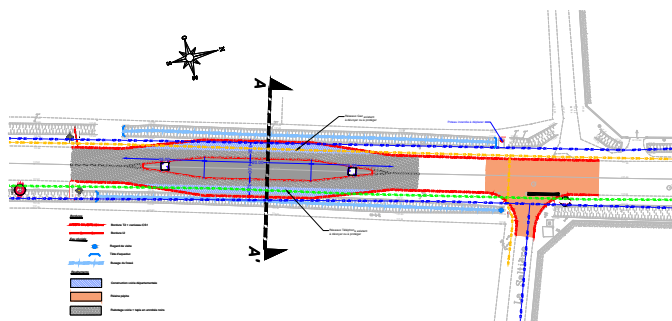
Pour cette année, il est inscrit au budget l'extension de l'éclairage public sur la rue du moulin d'Aveau.

LA MISE EN SÉCURITÉ DE LA RD 921 (RUE JEAN PARER ET ROUTE DE SAINT-DENIS)

Suite à l'audit des aménagements de sécurité fait par le Département en mars 2018 sur la RD 921, au travail de la commission Cadre de Vie du précédent mandat et de la commission d'Aménagement du Territoire de ce mandat, il a été retenu un programme de mise en sécurité de la rue de Saint-Denis et de la rue Jean Parer pour un montant des travaux estimé à 720 k€ TTC.

En concertation avec le Service des Routes du Département qui a procédé à la réfection de la chaussée, nous allons créer :

- Une séparation de la voirie avec un terre-plein central afin de matérialiser l'entrée en agglomération en amont de la rue de la Saltière.
- Un marquage à la résine à l'intersection de la route de St Denis-de-l'Hôtel et de la rue de la Saltière.
- Un plateau surélevé à l'intersection de la route de St Denis-de-l'Hôtel et de la rue des Maisons Pavées.
- Un mini rond-point franchissable à l'intersection de la rue Jean Parer et de la Route de la Bouvarderie (en face du cabinet vétérinaire).
- Un plateau surélevé à l'intersection de la rue Jean Parer et de la rue du Clos Parer.
- Des trottoirs piétons/vélos, du nouveau rond-point aux feux tricolores.
- Des aménagements végétalisés sur les bordures des trottoirs.



Ces travaux dont l'objectif est de réduire la vitesse et de sécuriser les usagers devraient commencer sur le second semestre 2021 sous réserve de l'obtention des subventions demandées.



TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'ÉGLISE

Les travaux de l'église sont composés de trois tranches :

- Restauration du clocher pour 306 k€ HT.
- Restauration de la sacristie pour 105 k€ HT.
- Restauration des toitures pour 128 k€ HT.

Le financement de ces travaux est porté à :

- 40% par l'état, le ministère de la Culture, la Direction des affaires Culturelles Centre-Val de Loire.
- 28% par le Département du Loiret.
- 32% par la Fondation du Patrimoine et la Commune de Fay aux Loges (voir article page 21).

La première tranche, réalisée sur 2020, a consisté au remplacement des pierres altérées du clocher, soit un total de 285 pierres pour un volume de 8,5 m³. Les autres pierres ont été nettoyées et tous les joints ont été refaits.

Cette tranche comprenait également la réfection de la porte du sommet du clocher, la réfection des abatsons, du paratonnerre, la restauration des éléments en bois du beffroi, de la croix sommitale, du coq, ...

La deuxième tranche qui a commencé début 2021 comprend principalement la restauration de la sacristie : reprise de la couverture, des enduits, des plafonds, de l'électricité et aménagement d'un sanitaire.

La troisième tranche comprendra essentiellement la remise en état des toitures de l'édifice principal, mais également la restauration du revers de la façade occidentale, des vitraux et de leur protection, des portes d'accès ...



COMMISSION

Communication, fêtes & cérémonies et associations

Adjointe : Aurore YANG

Conseillère déléguée aux associations :
Audrey MARTIN-JAMAIN

Membres : Jean-Philippe LECOINTE, Solène MENNECIER,
Paul PERRIN, Pascal PETITPIERRE, Christelle TESSIER

ÉLARGIR ET RENFORCER LES MOYENS DE COMMUNICATION

Notre volonté est de vous permettre à tous d'accéder facilement aux informations sur notre commune, que vous ayez internet, un smartphone, ou non.

Les moyens de communications déjà existants :

- **Le Faycien** (parution mensuelle au format papier disponible en mairie et chez les commerçants, puis en grand format sur les panneaux d'information de la commune). Il contient l'agenda des manifestations et dates à retenir, des informations communales, et rappelle les coordonnées de la mairie et du téléphone d'astreinte.

Nous souhaitons vous solliciter pour en connaître votre utilisation, pour adapter son format et son contenu à vos attentes.



- **Le site Internet www.mairie-fayauxloges.fr** : votre principale source d'informations. Nous souhaitons revoir l'ensemble des rubriques pour les mettre à jour et les organiser selon votre utilisation.

- **Le panneau d'information « Cento Live »** à l'entrée de village : vous informe des dates importantes, des travaux en cours ou à venir. N'hésitez pas à télécharger sur votre smartphone l'application liée « CentoLive » pour recevoir les informations directement sur votre téléphone !

- **La Page Facebook « Fay aux Loges en ligne - Evénements et animations »** : vous informe sur les manifestations, travaux... Il est d'autant plus utile dans le contexte actuel pour vous communiquer rapidement les évolutions importantes, et les actions mises en place par la municipalité.



Rediffusion en direct des commémorations

- **Le bulletin municipal**, annuel, en version papier remis dans toutes les boîtes aux lettres de Fay-aux-Loges et à disposition au Pôle intergénérationnel (également disponible en version électronique).

- **Les associations et les commerçants** sont également des vecteurs précieux de communication pour maintenir un lien entre la municipalité et l'ensemble des habitants. Nous les remercions pour leur implication dans ce rôle !

CONTINUER À PROMOUVOIR ET FÉDÉRER LES ASSOCIATIONS AUTOUR DE PROJETS PARTAGÉS

Fay aux Loges a un riche tissu associatif, proposant une palette étendue d'activités pour les habitants. Le contexte étant très particulier cet axe n'a pas pu être réellement développé pour le moment.

Cependant, la journée prévue le 30 août 2020 « Fay au Fil de l'eau » (finalement annulée par le contexte sanitaire) aurait démontré l'engagement de nos associations et leur capacité à travailler ensemble pour un projet commun ayant pour seul objectif d'animer notre village.

Nous sommes désormais labellisés « Terre de jeux » dans le cadre des jeux olympiques 2024, pour organiser ensemble et rassembler les associations, sportives ou non, autour de manifestations sur ce thème.



Un projet porté par la mairie pour toutes les associations, sportives ou non, dont le comité de pilotage se compose de l'Association Sportive de l'École Primaire, les écoles, l'US Fay Basket, l'Étoile Sportive Loges et Forêt, l'US Fay pétanque, Fay en transition, Fay oxygène et les élus. Retrouvez plus d'informations en page 22.

Des jours meilleurs reviendront, et dans l'attente nous souhaitons affirmer notre réel soutien à chacune de nos associations.

RECENSER ET ÉTUDIER LES BESOINS DES ASSOCIATIONS EN LOCAUX ET ÉQUIPEMENTS

Nous sommes conscients que nos structures communales ne suffisent pas à couvrir l'ensemble des besoins des associations. Notamment, nous manquons d'espaces de stockage.

Nous mènerons un inventaire complet des espaces et de l'utilisation de ces derniers pour optimiser leur utilisation. Tous les projets transverses en cours ou à venir (gymnase, Ehpad...) sont autant d'opportunités pour répondre à leurs besoins.

D'autre part, dès le début du mandat nous avons réparti les membres de notre commission afin que chaque association ait un à deux référents, interlocuteurs privilégiés entre les associations et la mairie.

Les référents, à l'écoute des associations à tout moment, participent également aux Assemblées générales, récoltent les besoins et demandes, pour priorisation et arbitrage.

RELAYER LES ACTIONS DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

La mairie et le pôle intergénérationnel mettent à votre disposition un affichage et des flyers sur tout sujet susceptible de vous intéresser, et provenant de différentes structures et partenaires : informations officielles, Office du Tourisme...

Nous étudions également toutes les sollicitations. C'est ainsi que, par exemple, le Comité Féminin du Loiret nous a permis cette année de développer notre action en faveur du dépistage du cancer du sein par la mise à disposition de documentation, stand d'information, distribution de rubans, affichages, décoration du jardin Radicofani, des vitrines des commerçants, exposition et témoignages dans la vitrine du 16 rue Notre Dame...



Octobre rose 2020



Fête de la musique 2020

GÉRER LA COMMUNICATION À FAY AUX LOGES, C'EST :

- rester en veille sur les événements, manifestations fayciennes, mais également sur les initiatives d'autres territoires qui pourraient être réalisées dans notre commune,
- être réactif et trier les informations pour relayer les plus importantes pour vous, habitants,
- écouter et soutenir nos associations,
- être en lien avec les autres commissions de la municipalité pour couvrir la large palette de sujets et activités du village,
- entretenir des échanges réguliers avec la presse et des structures telles que l'Office de Tourisme Intercommunal Val de LOIRE & FORET d'Orléans pour valoriser le patrimoine et les événements de Fay-aux-Loges, contribuant ainsi à son rayonnement départemental.

La communication à Fay aux Loges, c'est permettre à chaque habitant d'accéder à l'information par le déploiement et la mise à jour de différents outils :

- papiers (bulletin annuel, le Faycien mensuel)
 - numériques (site Internet, panneau lumineux, application Centolive, page Facebook Fay aux Loges en ligne - Événements et animations
- ...et pourquoi pas une prochaine application mobile dédiée à Fay aux Loges qui permettrait de développer les échanges entre vous et nous !

COMMISSION

Culture et Démocratie Locale

Adjoint : Bruno GUYARD

Membres : Jacques ABBO, Anne BOUQUIER,
Marie COSTA, Hervé LHOMME

Notre programme pour les 6 ans :

- Pérenniser les cafés de quartier
- Associer les citoyens aux projets communaux
- Maintenir et développer les événements culturels (festival de théâtre, salon du livre)
- Maintenir et développer notre médiathèque

Comme pour toutes les actions communales, la crise sanitaire a durement impacté les projets de notre commission. La ville a d'abord dû se résoudre à annuler l'édition 2020 du Fay'stival dont la programmation avait été bouclée par l'équipe municipale précédente et alors que la communication était prête à être diffusée lorsque le confinement a été décrété en mars. D'un commun accord avec la compagnie Clin d'Œil, la programmation a été reportée sur l'édition 2021 que nous espérons voir se tenir du 12 au 16 mai prochain.

CAFÉS DE QUARTIER

La commission a travaillé sur la programmation des cafés de quartier, ces temps de rencontre conviviaux entre habitants et élus pour échanger sur les projets de la ville et les préoccupations des citoyens. Le premier s'est tenu le 17 octobre dernier pour le secteur du centre-ville, au Pôle intergénérationnel.

Les prochains redémarreront aux beaux jours, à partir de mars 2021, au rythme d'un par mois, un samedi matin à chaque fois. Les habitants des quartiers concernés recevront, quelques jours avant, dans leur boîte aux lettres, une invitation à rejoindre les élus.



Le souhait de l'équipe municipale est d'organiser un café de quartier par an et par territoire. Elle souhaite aussi mettre en place des référents de quartier qui seront les interlocuteurs de l'équipe municipale pour leur quartier.

Dans le domaine de la démocratie locale, la ville souhaite associer les habitants aux projets qui les concernent. Ce sera le cas de l'avenir de l'ancien EHPAD lorsque le nouveau aura ouvert ses portes. Mais ça peut être le cas pour bien d'autres projets auxquels les habitants souhaitent apporter leur contribution ou leur expertise. N'hésitez pas à prendre contact avec la commission si telle est votre envie, en appelant en Mairie.

LA MÉDIATHÈQUE



La Médiathèque de Fay aux Loges est animée par une équipe dynamique de 17 bénévoles, tous passionnés par les livres et la culture en général. Elle vit, depuis mars 2020, au rythme des autorisations et interdictions d'ouverture liées à la crise sanitaire mais a réussi à maintenir, lorsque c'était possible, 2 créneaux d'accueil, chaque mercredi après-midi et samedi matin. Pour rappel l'inscription à la Médiathèque est gratuite pour tous !

Les projets de l'équipe sont soutenus par la Mairie qui a renouvelé le matériel informatique nécessaire à l'enregistrement des entrées et sorties de documents.

Le 3^{ème} salon du livre des auteurs loirétains, événement bisannuel, aura lieu le dimanche 6 juin 2021. L'équipe de bénévoles est déjà à pied d'œuvre pour mobiliser le plus grand nombre d'auteurs.

L'action avec les écoles et la programmation de conférences resteront soutenues par la ville.

EN PROJET

L'équipe municipale souhaite enfin travailler à une programmation culturelle annuelle. Le souhait de la commission est de proposer 2 à 3 fois par an un événement culturel de type concert ou spectacle de théâtre.

Un concert en direction des jeunes avait été pressenti en novembre précédé, pendant les vacances d'automne, d'un stage MAO (musique assistée par ordinateur) proposé à la Maison des Jeunes. Les contraintes sanitaires nous ont obligés à le reporter en 2021, probablement à l'automne.

COMMISSION

Développement durable et Tourisme

Adjointe : Aline MERIAU

Membres : Yann BOUGUENEC, Loïc CROCHET, Bruno GODET, Solène MENNECIER

Dans la continuité de la précédente mandature, nous avons poursuivi les démarches d'éco responsabilité et de développement durable :

- Prochainement, il sera réalisé un **Inventaire de Biodiversité Communale** afin d'inventorier la faune et la flore sur Fay aux loges. Avec Loiret Nature Environnement, des actions pédagogiques seront également diliguées auprès des écoles et du grand public.
- **Aménagement boisé du terrain « Les prairies du bourg »**, route de Sully la chapelle. Se situant entre route et canal en zone naturelle et humide, nous avons décidé d'en faire un parcours de mise en valeur de la biodiversité.
- Acquisition du terrain jouxtant celui du Département du Loiret, au lieu-dit « le tournement », il sera aménagé dans le cadre de la **Véloroute**. Il en est de même pour le terrain Route de Nestin, le long de la rivière l'Oussance.
- Sous l'impulsion de bénévoles, et en partenariat avec le Sictom de Châteauneuf-sur-Loire, il été organisé le 7 octobre une journée **Fay le propre**. Actions pédagogiques de sensibilisation sur les déchets avec les écoles, la Maison des jeunes et des Loges. La population a également participé à cette journée avec un total de plus de 250 kg de déchets récoltés. Quelque 197 kilos d'ordures ménagères, 31 kilos de verre, 15 kilos d'emballages plastiques et 10 kilos de canettes ont été ramassés.

Nous en appelons au civisme de tous pour garder notre village propre et attractif !

- Avec la commission travaux, il a été mis en place des **containers supplémentaires notamment pour les emballages**. Points d'apports volontaires, à l'arrière de la caserne de pompiers, à Nestin, Route du Gourdet.

- Le 14 septembre, nous avons présenté l'avancement du projet « **Eco quartier des Bourrassières** » aux habitants du quartier et des alentours. Projet qui s'intégrera à l'habitat existant, à la nouvelle maison de retraite en cours de construction, à notre environnement rural.

- Suivant les saisons, avec l'association Fay en transition, nous réaliserons un **marché de producteurs et un troc aux plantes**. Découvrons ensemble les producteurs locaux !

ENGAGEMENT DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE FAY AUX LOGES

- Tourisme Loiret, avec le soutien du Département du Loiret, a lancé une démarche de valorisation des villages loirétains dynamiques et accueillants. **Fay aux Loges a été sélectionné avec 13 autres communes et a obtenu le Label LOIR'ETAPE**.

- Fay aux Loges s'intégrera pleinement dans le projet touristique « **Le Loiret au fil de l'eau** », avec des animations et équipements concertés. Nous mettons tout en œuvre pour que cet événement ait lieu cet été, dans le respect des consignes sanitaires.

- Le 2 octobre, il a été remis 2 lutrins par le Conseil Départemental, un pour l'église Notre Dame, un autre pour l'usine électrique, à découvrir prochainement, ainsi qu'une nouvelle signalétique « **Patrimoine remarquable du Loiret** », accolée à Fay aux Loges. .

LES DATES POUR 2021 :

- **Le dimanche 2 mai**, une journée «Troc aux plantes» place Simone Veil.
- Une collecte des petits déchets numériques (téléphones, chargeurs, ...) **le mercredi 9 juin** pour la journée mondiale de l'environnement 2021.
- **Le samedi 18 septembre**, une journée « Fay le propre » pour la journée mondiale du ramassage des déchets.

APPEL AU BÉNÉVOLAT

Vous êtes en forme, attiré ou passionné par le jardinage, motivé pour apporter votre contribution à l'embellissement de notre village, prêt à relayer, motiver, former petits et grands. Nous avons besoin de vous !

Contactez le secrétariat de la mairie au 02 38 59 57 11



COMMISSION

Jeunesse Affaires Scolaires et Affaires Sociales

Adjointe : Magali BLANLUET

Conseillère déléguée : Anne BOUQUIER

Membres : Stéphanie AUBAILLY-GRON, Marie COSTA,
Bruno GODET, Bruno GUYARD, Marianne HUREL,
Pascal PETITPIERRE

NOTRE PROGRAMME : VIE SOCIALE, NOS JEUNES, NOS AÎNÉS

- Promouvoir la mobilité en étudiant des solutions adaptées pour tous.
- Renforcer les liens intergénérationnels, la solidarité et l'entraide de voisinage.
- Lutter contre l'isolement.
- Adapter nos structures en fonction de l'évolution de la population (groupe scolaire, cuisine centrale, garderie, équipements sportifs...).
- Accompagner et faciliter les démarches en ligne.
- Créer un parcours de santé et des structures aménagées pour nos jeunes ados.
- Poursuivre la sensibilisation des jeunes générations autour du devoir de mémoire.
- Création d'une commission « jeunes ».

Notre mandat a débuté dans un contexte particulier. Tous les services de la commune ont été particulièrement impactés et monopolisés par le contexte sanitaire. Malgré tout, pendant le confinement, de nombreuses actions ont été menées en faveur de la population (organisation du marché, boutique du « marché des Loges », livraisons, prises de contacts, accueil des enfants des personnels mobilisés...).



Une aide a été proposée aux familles qui se sont retrouvées en difficulté, impactées par une perte de revenus pendant cette période, sous la forme de « chèques solidarité » utilisables dans les commerces de notre village, pour un montant de 3 375 euros.

Employés municipaux, élus, bénévoles du CCAS mais aussi des habitants désireux de venir en aide à leurs voisins, se sont mobilisés pour tenter de répondre aux petits et gros soucis de chacun. Un accueil téléphonique, et des rappels réguliers à des personnes se retrouvant isolées, a été assuré par le personnel de la mairie. La « petite tablée » a confectionné les repas de nos anciens pour permettre à l'association de Donnery, qui assure habituellement ce service mais qui a dû fermer



sa cuisine, de continuer d'assurer ce service, sur Fay aux Loges, mais aussi sur leur commune. Des couturières ont investi la salle des fêtes pour confectionner des masques en tissu...

Les organisations de travail et d'accueil des enfants ont été revus et adaptés en collaboration étroite avec les écoles.

En 2020, le CCAS (centre communal d'action sociale) hormis le soutien aux anciens (colis de Noël) a accompagné une trentaine de familles pour un soutien aux démarches administratives (Pôle emploi, caisse de retraite, recherche de logement, assurances...), aidé à la réalisation de projet d'insertion et accompagné dans un rééquilibrage du budget (suivi des dettes et soutien financier à hauteur de 2 721,73 euros).

Une aide alimentaire a été distribuée à 36 foyers (soit pour 82 personnes dont 32 enfants de moins de 15 ans). L'aide alimentaire est mise en place grâce au soutien de la banque alimentaire et des supermarchés donateurs locaux. En 2020, la collecte sur la commune de Fay aux Loges s'élève à 1 230 kg dont 300 kg récoltés par l'intermédiaire des écoles.

Un grand merci aux bénévoles qui œuvrent toute l'année.

Dans ce contexte de paupérisation d'un certain nombre de familles, la commune a souhaité mettre en place un dispositif initié par les pouvoirs publics : la tarification sociale de la cantine à 1€ maximum le repas pour les familles les plus fragiles.

Depuis la rentrée des vacances d'automne 2020, 101 enfants ont pu bénéficier de cette tarification qui permet de réduire de 2 euros le coût du repas pour les familles dont le QF (Quotient Familial) est égal ou inférieur à 833. Cette mesure de justice sociale, applicable uniquement sur les jours d'école (sauf le mercredi) permet de garantir au moins un repas complet et équilibré quotidien aux enfants.



La Maison des Loges qui accueille les enfants du périculaires et des ALSH (accueil de loisir sans hébergement) s'embellit. Une commission composée de 6 enfants, représentant chaque classe d'âge, de représentants des services de la mairie (animation et services techniques) et d'élus ont travaillé sur ce projet depuis un an.


Résultats : le jardin potager, installé au printemps dans la cour avec l'aide de l'association « Fay en transition », a donné ses premiers fruits et légumes à la grande joie des petits et des grands. Les trois arbres plantés (un tilleul, un pommier et un cerisier) avec les enfants et l'aide des services techniques à l'automne dernier ne font pas encore de l'ombre mais ont bien résisté à la chaleur de l'été.

Un composteur a été mis en route grâce à l'intervention du SICTOM (formation et installation). Des barrières de clôture sont venues finaliser l'installation de ce petit « havre de paix », et un banc devrait être installé prochainement. Vivement les prochaines récoltes !

Un espace a été libéré pour le foot et le panier de basket doit arriver bientôt.

Pour le kiosque central, qui devra apporter de l'ombre l'été et un abri l'hiver, les démarches sont en cours mais pas encore finalisées. Patience, ça ne devrait pas tarder !





Pour les jeunes de 16 à 26 ans, la signature d'une convention avec la Mission locale d'Orléans est faite. À partir de mars, un conseiller viendra à la rencontre des jeunes sur la commune, pour les accompagner dans leur parcours de formation et dans leurs recherches d'insertion.

Notre programme reste notre ligne directrice et travaillons sur les projets annoncés lors de la campagne.

COMMISSION

Développement économique Finances - Commerce Agriculture - Santé

Adjoints : Gérard HUET, Marianne HUREL
Membres : Jacques ABBO, Philippe BAUMY,
Loïc CROCHET, Aline MERIAU, Christelle TESSIER

QUELQUES CHIFFRES REPÈRES SUR NOTRE TERRITOIRE ET NOTRE SANTÉ FINANCIÈRE

- Une population qui progresse : 3 756 habitants au 1^{er} janvier 2020 contre 3 471 habitants en 2012.

- Un territoire de plus en plus jeune !

Les moins de 18 ans vivant dans la commune sont au nombre de 1 017 contre 848 en 2007, nous comptons 674 retraités contre 749 en 2007 soit une baisse de 10% en 10 ans.

- 43% des ménages de la commune ont un ou plusieurs enfants soit 666 familles. Également nous comptons 8% de familles monoparentales.

- Un taux de chômage de 8% pour les 15-64 ans contre 13% pour le Loiret.

- Un encours de dette communale par habitant de 170 € alors que ce chiffre est de 525 € pour les communes de 1 000 à 10 000 habitants dans le Loiret.

LES ACTIONS ENTREPRISES PAR LA NOUVELLE ÉQUIPE

- Le Marché des Loges : l'objectif poursuivi avec l'UCAI (Union Commerciale Artisanale et Industrielle) qui portait ce projet de création du Marché des Loges a été de permettre, sans se déplacer, d'accéder à des produits de première nécessité (fruits, jus de fruits, confitures, pâtes, farine, fromages, viande...).

- L'opportunité d'utiliser le local de la boucherie, sans loyer, avec des bénévoles et en vendant sans aucune intermédiation les produits proposés a été saisie dès le début du confinement.

- Une aide exceptionnelle « COVID » a été proposée et mise en place par le CCAS auprès de familles les plus touchées par la crise sanitaire et le confinement.

- L'installation d'un nouveau boucher, le changement de propriétaire pour le café du village, la remplaçante du podologue et la remplaçante de l'ostéopathe. Bienvenue à eux !

LE MARCHÉ DES LOGES



670 000 clics sur le site - 912 commandes - 31,5k€ de ventes - 6 tonnes de marchandises vendues. Poursuivre une activité de ce type nécessiterait une étude approfondie sur la rentabilité, les moyens notamment humains, l'impact concurrentiel ; nous conservons la satisfaction d'avoir vécu 9 semaines d'une aventure inédite, passionnante et au service de tous.

<https://marche-des-loges.fr>

LES PROJETS

- Une volonté : **ne pas augmenter les impôts locaux**, malgré des dotations en baisse et une réforme de la taxe d'habitation pour laquelle le mécanisme de compensation des communes n'est pas encore totalement défini.

- Continuer pour les projets à conduire, à rechercher au maximum l'autofinancement et l'optimisation financière par les différentes sources de subventions.

- Poursuivre la recherche de maîtrise des charges et de réduction des coûts d'énergie sur les bâtiments publics avec la commission concernée.

- Maintenir, soutenir nos commerces de proximité.

- Poursuivre la dynamisation de notre marché hebdomadaire : renforcé avec de nouveaux acteurs, plus d'espace, c'est un marché dynamique et attractif pour les communes limitrophes (comptage de 471 clients le 29 avril !).

- Etudier l'opportunité de regrouper toutes nos professions de santé dans un seul lieu (projet de réhabilitation de l'Ehpad Petit Pierre rue Notre Dame).



- La commission a décidé de faire revivre la boutique située au 16 rue Notre Dame en boutique éphémère. L'objectif est de soutenir les associations artistiques, les créateurs d'entreprises des secteurs artisanat et commercial ; désireux de présenter leurs réalisations. La location est de 30€ la semaine.

Alors si vous souhaitez faire connaître votre activité ou bien exposer vos créations n'hésitez plus, contactez la mairie ! Cette utilisation en boutique éphémère permet en même temps de mener à bien la réflexion de son devenir (lié au projet de réhabilitation de l'Ehpad Petit Pierre).



Le service urbanisme de la commune de Fay aux Loges est de plus en plus confronté à des dépôts de dossiers d'urbanisme en régularisation, c'est-à-dire pour des travaux réalisés sans autorisation.

La commune de Fay aux Loges a donc décidé de mener une campagne de sensibilisation des habitants sur les problématiques liées à l'urbanisme.

En effet, et dès lors que vous envisagez de vendre votre bien immobilier, les professionnels de l'immobilier (notaires ou agences immobilières) vous demandent, en tant que propriétaires vendeurs, de fournir l'ensemble des documents concernant la totalité des projets ayant impacté l'habitation et/ou ses annexes (extension de la maison, aménagement des combles, modification de façade par la suppression ou la création de nouvelles ouvertures, réalisation d'une clôture, d'un portail, d'un portillon, d'un d'abri de jardin, d'une piscine, d'une véranda, réfection de toiture, démolition de bâtiments ...), parmi lesquels :

- **Toutes les autorisations d'urbanisme** dont a pu bénéficier le propriétaire vendeur (par exemples : arrêté de non opposition à déclaration préalable de travaux, arrêté accordant un permis de démolir, arrêté accordant un permis de construire) ;
- **Toutes les déclarations d'ouverture de chantier**, contenant le cachet et la signature du Maire ou de l'élé délégué, afférentes à chacun des travaux réalisés ;
- **Toutes les déclarations attestant l'achèvement et la conformité des travaux**, contenant le cachet et la signature du Maire ou de l'élé délégué, afférentes à chacun des travaux réalisés ;
- **Tous les certificats de conformité ou attestation de non contestation à la conformité**, afférents à chacun des travaux réalisés.

DEUX SITUATIONS :

1. L'ensemble des travaux que vous avez réalisés l'ont été après accord de la Mairie.

Dans ce cas, nous vous invitons à conserver précieusement l'ensemble des documents que la Mairie vous a retourné tels que les arrêtés accordant les permis de construire (PC) et déclaration préalable de travaux (DP), les déclarations d'ouverture de chantier (DOC), les déclarations attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT), les conformités et les attestations de non contestation à la conformité.

2. Vous avez réalisé des travaux qui n'ont fait l'objet ni d'une demande auprès de la Mairie, ni d'une autorisation d'urbanisme.

Dans ce cas, il convient de vous rapprocher de la Mairie pour obtenir tous les renseignements utiles.

De plus, nous vous rappelons que sans autorisation d'urbanisme, vous risquez de vous exposer par la suite à une démolition des travaux réalisés et/ou à des amendes pécuniaires dans l'hypothèse où les travaux ne pourraient pas être régularisables.

Par conséquent, il vous appartient de ne pas entreprendre de travaux avant d'y avoir été autorisés. En effet, peu de travaux ne sont pas soumis au dépôt d'un dossier d'urbanisme :

- Les terrasses à hauteur du sol naturel ;
- Les constructions inférieures à 5 m² (toutefois, elles doivent tout de même respecter le règlement de zonage dans lequel se situe le projet).
- Pour tous les autres, et selon la nature du projet, un dossier particulier doit être déposé à la Mairie.

Enfin, nous vous informons que des secteurs, définis par ordre de priorité, feront l'objet d'une information en ce sens. Dans ces parties identifiées du territoire de la commune, les services d'urbanisme et de police inviterons les personnes concernées à une mise en conformité des travaux non déclarés relevés.

Le Maire ou un adjoint reçoit sans rendez-vous, en Mairie, le samedi matin de 10h à 12h
Secrétariat de la Mairie ouvert au public :
 - les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis de 9h à 12h.
 (à l'exception du 1^{er} samedi de chaque mois et des samedis du mois de Juillet et Août)
 - les mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

BIEN VIVRE ENSEMBLE



Dépôts sauvages !



Mise en place d'une participation aux frais de nettoyage et d'élimination.

Des personnes indélicates se débarrassent de leurs ordures ou objets divers sur le territoire de la commune et

en particulier sur les lieux d'apport volontaire. Pour le respect de l'environnement, la propreté, la salubrité des sites et l'attrait de la commune, le personnel communal intervient deux fois par semaine pour l'enlèvement, le nettoyage des sites et l'élimination de ces dépôts illicites, ce qui représente un coût important pour la collectivité.

Par délibération N° 2019-73 du 17 octobre 2019, le conseil municipal a décidé de mettre ce coût à la charge des contrevenants, avec recouvrement par les services du Trésor Public, et fixé un montant forfaitaire minimum de 250 euros.

S'ajoutent :

- les dégradations éventuelles des équipements et/ou pollution du site,
- l'amende pénale suite au procès-verbal de constatation,
- le coût effectif pour les produits qui nécessitent un traitement spécifique par une entreprise spécialisée.

Ces mesures sont en vigueur depuis le 1^{er} novembre 2019.

Stationnement sur le trottoir, étroit ou large, la voiture n'y a plus sa place ...

Le stationnement sur trottoir est classé très gênant (Article R417-11 du Code de la Route) l'infraction est passible d'une contravention de 135€. Il bloque l'accès aux piétons, au passage des enfants en poussette et aux personnes à mobilité réduite.

Cf. décret 2015-808 du 02 Juillet 2015 dont l'objet est l'adaptation des règles de circulation routière en vue de sécuriser et favoriser le cheminement des piétons.

Dans le programme de l'équipe municipale concernant le thème « Bien vivre dans notre commune » nous avons à la demande de très nombreux Fayciens, notamment dans les rencontres qui ont précédé les élections ; exprimé la volonté d'« Agir pour un stationnement respectueux ». Une première étape de sensibilisation se déroule jusqu'au 31 mars, une vignette rappelant les règles concernant le stationnement est déposée sur le pare-brise des véhicules concernés. À partir du 1^{er} avril, tout contrevenant ne respectant pas la réglementation sur le stationnement sera systématiquement verbalisé.

Infos sur nos chiens divagants !

La municipalité tient à vous rappeler que les propriétaires d'animaux ou ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité et la santé des voisins de jour comme de nuit.

Tout animal divagant fera l'objet, pour son propriétaire, d'une contravention de deuxième classe soit d'une amende de 35€. Votre animal sera capturé puis placé dans un chenil mis en place à l'échelon communal, considéré comme un lieu de dépôt (Article L.211-24 du Code Rural).

Par ailleurs, l'article L.211-21 du Code Rural précise explicitement que les frais de garde sont à la charge du propriétaire de l'animal capturé en état d'errance, cette garde ne faisant pas partie des missions de police incombant au Maire.

À savoir que si le propriétaire de l'animal ne se manifeste pas auprès de la mairie dans les 24 heures qui suit la capture, l'animal sera emmené au Refuge Le Moulin d'en Haut situé rue de la Gare à Chilleurs-aux-Bois (45170).

Rappel sur les nuisances sonores

Elles sont causées de jour comme de nuit. Lorsque ces bruits sont causés la nuit, on parle de « tapage nocturne ».

Il n'existe pas d'heures précises pour définir le tapage nocturne. Pour être reconnu, le bruit doit avoir lieu quand il fait nuit c'est-à-dire entre le coucher et le lever du soleil.

Le contrevenant sera verbalisé pour tapage nocturne même si le bruit n'est pas répétitif, ni intensif, ni qu'il dure dans le temps.

À l'inverse, en journée, le contrevenant sera verbalisé si le bruit causant un trouble anormal de voisinage est répétitif, intensif et qu'il dure dans le temps.

Dans les propriétés privées, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers ou des professionnels à l'aide d'outils tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

**Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30,
le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.**



REZO Pouce arrive à Fay aux Loges !

Rézo Pouce, c'est la mise en place d'un système d'auto-stop organisé et sécurisé. Les conducteurs et les passagers sont mis en relation grâce à une application mobile ou grâce aux arrêts matérialisés dans la commune. Ce système est totalement gratuit pour les utilisateurs !

Fay aux Loges se joint à cette initiative portée par le Pôle Territorial Forêt d'Orléans-Loire-Sologne et prévoit sa mise en place dès cette année !

Plusieurs arrêts ont été définis permettant à chaque Fay-cien d'en bénéficier :



- Route de Vitry-aux-Loges
- Rue de l'enfer
- Arrêt de bus de Nestin
- Rue de la République
- Route de Châteauneuf-sur-Loire
- Aire de covoiturage (ZAC des Loges).

Ces arrêts seront matérialisés au printemps pour une mise à disposition de l'application avant l'été !

La Réserve Communale de Sécurité Civile de Fay aux Loges



- Le citoyen acteur de la sécurité civile
- La solidarité en cas de crise
- La solidarité organisée
- Les compétences du réserviste au service de tous
- Maintenir l'élan solidaire

Instaurée par la commune de Fay aux Loges par délibération du Conseil Municipal en date du 19 novembre 2020, la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) est un outil de mobilisation civique créée par la loi de modernisation de la sécurité civile de 2004.

Constituée de citoyens volontaires et bénévoles, elle apporte son concours à l'équipe municipale en participant au soutien et à l'assistance des populations en cas de crise.

En savoir plus et/ou pour en faire partie : contactez la Mairie de Fay aux Loges au 02 38 59 57 11 ou par mail à secretariat45@mairie-fayauxloges.fr

Facility's

1^{er} Réseau Régional d'Aide à Domicile

- ▶ Ménage
- ▶ Repassage
- ▶ Jardinage
- ▶ Nettoyage de Vitres
- ▶ Petit Bricolage
- ▶ Garde d'Enfants

Devis Gratuit

50% de Réduction d'Impôts

Offrez-vous du temps libre!

02 38 57 04 73

13, rue Ponson du Terrail
45450 Fay-aux-Loges

Mail: facilitys@wanadoo.fr

Facility's

Paysage & Professionnels

Professionnels des Services Paysagés

- Elagage
- Abattage
- Haies
- Pares & Jardins

Devis Gratuit

02 38 57 04 73

13, Rue Ponson du Terrail
45450 Fay-aux-Loges

sarl.facilitys@gmail.com

Ménage - Repassage - Jardinage

MICKAEL GAUDRY

PEINTURE

- Décoration
- Différentes peintures à effets

REVETEMENTS SOLS

- P.V.C.
- Moquette
- Pose parquets flottants

VITRERIE

- Survitrage
- Double vitrage

RAVALEMENTS

- Façade
- Nettoyage haute pression
- Peinture / toiture

REVETEMENTS MURS

- Pose papier peint
- Différents produits décoratifs

02 38 46 01 56

06 09 44 10 15

106 route de Vitry
45450 Fay aux Loges

Bien gérer ses déchets

C'est ensemble que nous devons prendre toutes les précautions pour assurer la bonne gestion de nos déchets sur notre village et ainsi le rendre beau et attractif pour tous ! Cette compétence est intercommunale et dépend de la Communauté de Communes des Loges, qui la délègue. Le SICTOM de Châteauneuf sur Loire regroupe 63 communes de l'Est du Loiret, dont Fay aux Loges.

A partir du 1^{er} avril 2021, le tri se simplifie !

Les consignes de tri évoluent sur le territoire du SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire.

Dès le 1^{er} avril, dans votre commune, vous pourrez déposer tous vos emballages dans les conteneurs jaunes.

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles, bidons et flacons en plastique, les emballages en carton et en métal pouvaient être déposés dans le conteneur jaune.

Désormais, vous pourrez déposer **EN PLUS** dans le conteneur jaune :

- Tous les sacs, suremballages, sachets, pots, barquettes en plastique et polystyrène,
- Tous les petits emballages en aluminium comme les capsules, les couvercles, les bouchons, les opercules.

Pour vous, le tri devient plus simple. C'est un emballage ? Qu'il soit en plastique, en carton, en métal, **déposez-le dans le conteneur jaune : bien vidé, en vrac (pas dans un sac) et sans l'imbruquer avec d'autres emballages.**

Tous les emballages en plastique



Tous les emballages en métal



Tous les emballages en carton



**Biens vidés
En vrac
Non imbriqués**



Tous ces déchets sont ensuite acheminés au centre de tri de Saran qui a été modernisé pour traiter efficacement ces nouveaux emballages afin de pouvoir ensuite les recycler.

Cette extension des consignes de tri doit être généralisée en France pour 2022. Elle va permettre à la fois de simplifier le tri à la source pour les habitants, d'harmoniser les consignes de tri sur l'ensemble du territoire et d'augmenter les taux de recyclage.

Pour en savoir + : www.sictom-chateauneuf.fr
ou contactez-nous : 02 38 59 50 25 - sictom@sictom-chateauneuf.fr

en partenariat avec



Retrouvez toutes les informations dont les consignes de tri, sur le site internet du Sictom : www.sictom-chateauneuf.fr ou au 02 38 59 50 25

> Une collecte pour les ordures ménagères, hebdomadaire (mercredi) a lieu au domicile de chacun, à l'aide des poubelles homologuées. Un rappel : toute poubelle non fermée, sac posé au sol entraîne un refus de collecte.

> Deux colonnes enterrées, accessibles par badge, réservées aux ordures ménagères en sac : au 55 rue André Chenal (à côté de la salle de sport) et au lotissement du clos des plantes.

> 6 points d'apport volontaire, pour le tri sélectif :
VERRE - EMBALLAGES - PAPIERS.

Les containers sont vidés 2 à 3 fois par semaine, ils sont répartis sur notre commune :

- Zone d'Activité de l'Évangile - avenue de l'Évangile
- Route de Nestin - à l'angle de la route de la Mardelle
- Au centre-ville :
 - Carrefour Contact, 69, rue de l'Enfer
 - Clos des Plantes, 18 route de Gourdet
 - 1 rue des Acacias (route de Trainou)
 - À l'arrière du Gymnase, 11 rue André Chenal

LES DÉCHETTERIES

Pour les autres déchets recyclables, des déchetteries se trouvent à 10km voire moins : Châteauneuf-sur-Loire, Vitry aux Loges, Jargeau.

Châteauneuf-sur-Loire, Jargeau

Mardi, mercredi, vendredi, samedi : 9h-12h et 13h-17h

Lundi et jeudi : 13h-17h

Vitry-aux-Loges

Mardi, samedi : 9h-12h et 13h-17h

Mercredi : 13h-17h (du 1^{er} avril au 31 octobre)

Vendredi : 13h-17h

Du 1^{er} novembre au 31 mars : la déchetterie est fermée.

Pendant les jours fériés, toutes les déchetteries sont fermées.

RAPPEL !

Merci de bien vouloir respecter les consignes de tri et les espaces dédiés. N'utilisez que les conteneurs, leurs abords doivent rester propres, ne laissez pas au sol cartons, cagettes, ni tout autre déchet !

Nous constatons trop d'incivilités, et plusieurs fois par semaine, les services techniques de Fay aux Loges (dont ce n'est pas la mission), nettoient et ramassent des déchets, sacs et autres détritiques laissés à l'abandon. Ces pratiques représentent un risque, pour nos enfants, pour des animaux domestiques, pouvant également attirer des nuisibles. En aucun cas c'est un moyen d'éviter de se rendre dans une déchetterie !

Nous souhaitons poursuivre les actions engagées pour :

- Communiquer, sensibiliser : au cours de l'année, nous ferons des actions pédagogiques autour de la gestion des déchets et nous continuerons à travailler avec les écoles !
- Sanctionner : en verbalisant les infractions constatées.

Trier, c'est recycler les déchets et ainsi de leur donner une seconde vie !

Cela permet d'éviter de ponctionner les ressources naturelles (matières premières) qui ne sont pas inépuisables (pétrole, bois, minéral...), de limiter la consommation d'eau et d'énergie nécessaires pour transformer les matières premières, de maîtriser le coût de la gestion des déchets.



Utile à savoir : un déchet non recyclable déposé dans un conteneur pour les emballages et/ou papiers génère une charge financière importante, c'est un surcoût lié au traitement et au transport. En effet, ces erreurs de tri captées au centre de tri entraînent une double peine : l'impossibilité de recycler et donc d'assurer une ressource supplémentaire et l'acheminement jusqu'à l'unité d'incinération.

Brûlage déchets verts



En France, on estime qu'un million de tonnes par an de déchets verts provenant de l'entretien du jardin des particuliers sont brûlés à l'air libre. Largement pratiquée cette activité est pourtant interdite depuis plusieurs années par le règlement sanitaire départemental, car cette combustion dégage de nombreuses substances polluantes, toxiques pour l'homme et néfastes pour l'environnement.

La lutte contre la pollution atmosphérique doit être menée sur le long terme, avec des actions de fond. Particuliers, collectivités, entreprises : nous sommes tous concernés. Ne pas brûler ses déchets verts permet d'améliorer la qualité de l'air et préserve donc notre santé.

Des solutions alternatives adaptées existent, plus respectueuses de l'environnement, elles privilégient la valorisation des déchets verts plutôt que leur brûlage, le compostage domestique, le broyage et le paillage, la déchetterie.

Un arrêté préfectoral en date du 09 juin 2017 interdit formellement tout type de feu (végétaux et autres matières destinés à la déchetterie).

Seule la préfecture peut donner des dérogations exceptionnelles. Un dossier est disponible à l'accueil de la mairie. Elle se chargera de transmettre votre demande à la préfecture. Il faut compter 30 jours de délai de réponse, soit 30 jours avant l'acte de brûlage.

Pour information, tout contrevenant se verra dresser un procès-verbal de 135€ avant convocation au tribunal, cette infraction étant délictuelle.



Le Cinémobile

LE CINÉMA PROCHE DE CHEZ VOUS

Le Cinémobile est une salle de cinéma itinérante unique en France qui permet au public de la région Centre-Val de Loire de bénéficier d'un accès au cinéma à travers une programmation d'actualité et des animations. Géré par Ciclic, l'agence régionale pour le livre, l'image et la culture numérique, le Cinémobile va à la rencontre des spectateurs dans 46 communes rurales dans 5 départements.

Le Cinémobile accueille les publics dans des conditions optimales de confort et de projection numérique dignes des meilleures salles fixes. Il s'est vu honoré en 2019, d'une Mention du Prix de la Salle innovante par le Centre national du cinéma.

NOUVEAU ! UN ÉQUIPEMENT ACCESSIBLE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP SENSORIEL

En 2020, le Cinémobile s'est équipé d'un matériel permettant aux personnes malentendantes, malvoyantes et aveugles d'accéder à toutes les séances, selon les films. Version audio-décrite ou amplification sonore leur permet de profiter du film grâce à un équipement individuel.



UNE DIVERSITÉ DE FILMS POUR TOUS LES PUBLICS

Classé art et essai et labellisé Jeune public, le Cinémobile offre une programmation d'actualité volontairement généraliste et variée aux spectateurs : des succès populaires au cinéma d'auteur, en passant par des films destinés au jeune public. Le Cinémobile, c'est aussi des rencontres avec des réalisateurs et des professionnels du cinéma, des débats pour une ouverture sur les questions de sociétés, bref, un lieu ouvert sur le monde et ses enjeux.



L'ATTENTION AU JEUNE PUBLIC

Développer la curiosité, l'ouverture d'esprit et la sensibilité des jeunes spectateurs est un engagement fort de Ciclic pour le Cinémobile. Chaque mois, plusieurs films sont proposés aux enfants dans un cadre scolaire ou familial. Les tout-petits peuvent aussi faire leurs premiers pas au cinéma grâce à l'opération régionale 1,2,3 ciné ! Séances scolaires ou à destination des accueils de loisirs sont organisées régulièrement et permettent une éducation aux images pour les jeunes spectateurs.

DES TARIFS ACCESSIBLES

Le Cinémobile propose des tarifs attractifs pour le plus grand nombre avec de nombreux tarifs réduits, notamment avec une carte de fidélité de 6 places à 24€, utilisable par 5 personnes maximum. Des contremarques (places achetées à l'avance) sont aussi proposées aux communes, entreprises et associations... pour leur permettre de proposer un tarif préférentiel à leurs personnels, adhérents, clients...

UN ACCUEIL PRIVILÉGIÉ DANS LE RESPECT DES NORMES SANITAIRES

Toute l'équipe du Cinémobile est mobilisée pour vous accueillir en toute sécurité dans le respect des normes sanitaires en vigueur pour profiter pleinement de ce moment de plaisir de la séance cinéma.

À Fay aux Loges, le cinémobile s'installe sur le parking de la salle des fêtes (19 rue André Chenal), les jours de séances !

Retrouvez la programmation par commune, et les dates de passage sur le site www.cinemobile.ciclic.fr

Facebook @Cinemobiles

Pour plus d'informations : francois.hardy@ciclic.fr / veronique.lamy@ciclic.fr / 02 47 56 08 08

DON DU SANG

Montrons-nous solidaires



Tous ceux qui ont bénéficié d'une transfusion sanguine prennent conscience, si ce n'était déjà fait, de l'importance du don du sang. Chaque jour, en France, 10 000 dons du sang sont nécessaires pour répondre aux besoins des malades et accidentés.

Cet acte de solidarité peut prendre deux formes :

- **Le don du sang total** : il est possible de 18 à 70 ans. Il peut être fait tous les deux mois. Le nombre de prélèvement autorisé est de 6 par an pour les hommes et de 4 pour les femmes. La durée de prélèvement est de 15 minutes environ.

- **Le don de plasma** : il est possible de 18 à 65 ans. Il peut être effectué toutes les deux semaines avec un maximum de 24 par an. La durée de prélèvement est de 45 minutes environ. Le don de plasma se déroule à la maison du don située à Saint Jean de la Ruelle.

Donner son sang est indispensable pour tous les malades qui ont besoin d'une transfusion régulière, pour des maladies telles que les anémies, leucémies, les infections de la moelle osseuse, les cancers, les hémorragies graves mais aussi pour les accidents de la route et domestique.

**LES BESOINS SONT TOUJOURS IMPORTANTS.
MERCİ À TOUS LES DONNEURS !**

COLLECTES POUR 2021

Lundi 22 mars 2021

Lundi 7 juin 2021

Lundi 13 septembre 2021

Lundi 20 décembre 2021

Les collectes se font de 15h30 à 19h sur rendez-vous sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

Pour tout renseignement Maison du don 02 38 72 49 49

L'association pour le don du sang bénévole de Châteauneuf-sur-Loire, Jargeau et de la région sera ravie de vous accueillir et, bien entendu, de vous offrir une collation après votre don.

INTERNET

Arrivée de la Fibre

Fay aux Loges sera desservi par la fibre fin 2022 début 2023 !

RESTAURATION

La Fondation du Patrimoine nous accompagne pour notre église

FONDATION



DU PATRIMOINE

En septembre 2019, la mairie et la Fondation du Patrimoine ont signé la convention de souscription populaire qui a pour objectif la réhabilitation complète de la flèche du clocher.

Pour sauvegarder ce pan de son patrimoine historique et culturel, le conseil municipal a décidé de se porter au chevet de son église en entreprenant d'importants travaux de restauration. La commune a sollicité l'aide des pouvoirs publics mais c'est avec le soutien de chacun, même minime, que le projet pourra aboutir dans son ensemble. Les travaux sont actuellement en cours et progressent bien. Le clocher est restauré et le coq a retrouvé sa place.

En février 2021, les abat-sons sont posés. L'échafaudage du clocher va pouvoir être entièrement démonté pour laisser la vue sur la belle restauration de notre édifice.

La restauration de la sacristie commencera et va durer jusqu'à cet été. Ensuite débutera la restauration des couvertures de la nef. Vers la fin de l'année 2021, nous devrions voir la fin de ces travaux et une église parfaitement restaurée !

Vous pouvez-toujours faire un don à la Fondation du Patrimoine :

· Sur le site sécurisé :

www.fondation-patrimoine.org/61544

· Par chèque :

Fondation du Patrimoine

Délégation Régional Centre-Est

25 avenue de la Libération - 45000 Orléans

Tél : 02 38 24 34 21

Je fais un don, je bénéficie d'une réduction fiscale.
Bulletin de participation et informations en Mairie.

ÉRIC BEURET

TÉL +33(0)2 38 59 56 19

www.beuret.fr



GARAGE BEURET

142, rue Jean Parer

45450 FAY AUX LOGES

citroen.fr

Fay'stival



Après 2 années de succès croissant, la troisième édition du Fay'stival n'a malheureusement pas pu se tenir en raison de la crise sanitaire. L'ensemble des acteurs, élus, bénévoles et techniciens, mobilisés pour préparer l'édition 2021, espère pouvoir la maintenir ! Le programme prévu l'an passé sera reconduit dans sa presque totalité.

Ainsi, Jean-Jacques VANIER inaugurera ce Fay'stival avec « l'envol du Pingouin » spectacle qui a fait salle comble au dernier festival d'Avignon. Comme chaque année, un grand choix de spectacles, 11 au total, vous sera proposé durant ces 5 jours, pour le plaisir de tous. Les enfants ne seront pas oubliés avec la pièce « Qui a peur de Peter Pan ? ».

Si les conditions le permettent, la salle des fêtes et l'usine du canal accueilleront le public pour la programmation professionnelle. Et en plus, le Fay'stival sera présent dans toute la commune avec la programmation OFF qui vous offrira de la musique, du théâtre, de l'humour en accès libre. Vous pourrez aussi vous restaurer et vous désaltérer entre deux spectacles à l'usine du canal. Nous vous informerons dès l'ouverture de la billetterie en ligne.

Nous vous souhaitons une excellente semaine théâtrale et remercions tous les bénévoles qui font que le Fay'stival existe.



Terre de Jeux 2024

En 2024, la France accueillera les jeux Olympiques et Paralympiques. A cette occasion, notre commune a été labellisée « Terre De Jeux 2024 » le 23 novembre 2020. Ce label permet à toutes les collectivités territoriales de contribuer à faire vivre à tous, les émotions des jeux, sans distinction d'âge, de genre, de lieu de résidence, d'orientation sexuelle, d'origine ou de condition physique.

Dans le cadre du label Terre de Jeux 2024, chaque collectivité territoriale s'engage selon ses moyens, son champ de compétence à mettre en place des actions nouvelles ou à poursuivre des actions existantes en lien avec les Jeux.

Nous nous sommes engagés, avec l'aide de nos associations sportives et culturelles, dans cette belle aventure afin d'aider à changer le quotidien des Fayciens grâce à un sport durable et responsable.

Ainsi un comité de pilotage a été mis en place afin de dynamiser cette ferveur autour des Jeux 2024. Celui-ci est composé de :

Patrice Boistard (Fay Oxygène), Benoit Colin (US Fay Basket), Jérôme Campé (ESLF), Olivier Lebon (US Fay Pétanque), Linda Boismoreau (Enseignante et ASEP), Sonia Marchal (Fay en transition), Audrey Jamain (Conseillère déléguée aux associations), Christelle Tessier (Conseillère municipale).

Plusieurs temps forts vont être proposés tels que la semaine de l'olympisme et paralympisme (du 21 au 25 juin 2021) auprès de nos écoles afin de soutenir l'éducation par le sport.

Et une journée de l'olympisme, le 12 juin 2021 ouverte à tous.

Facebook : Terre de jeux - Fay-aux-Loges



L'Office de Tourisme Val de Loire & Forêt d'Orléans



LE PONT DE CHÂTEAUNEUF JOUE LES STARS

Tous les soirs de l'été 2020, le pont s'est synchronisé en lumière et en musique, toute l'année sa couleur s'adapte aux événements nationaux.



LE TERRITOIRE EN VIDÉO

· Promotion du territoire et des activités de loisirs autour de la Loire

- Diffusion cet été sur les aires d'autoroutes
- Chaine YouTube de l'office de Tourisme : <https://urlz.fr/eGnp>
- Un partenariat avec Tourisme Loiret

SORTEZ, C'EST L'ÉTÉ !

Sept animations ont été organisées par l'Office de Tourisme et de nombreuses autres par les prestataires du territoire.



CÔTÉ ÉDITIONS

- Carte à idées / Idées à la carte : un côté enrichi de circuits vélo et un zoom sur la base de loisirs de l'étang de

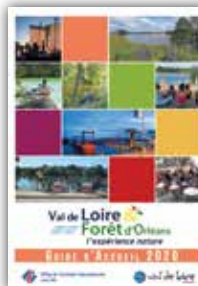


L'office de Tourisme est allé à votre rencontre :

- Parcours de la Loire à Vélo
- Place du Port à Châteauneuf
- Place du Martroy à Jargeau
- Etang de la Vallée
- Bords du Canal à Vitry-aux-Loges
- Marché à Fay aux Loges

TRÉSORS DE NOS CAMPAGNES

Des lutrins racontent désormais l'histoire des monuments les plus emblématiques de nos communes : églises, fouilles, usines, villa... À découvrir à Châteauneuf, Donnery, Fay aux Loges, Saint-Denis-de-l'Hôtel, Seichebrières, Vitry-aux-Loges et Vienne-en-Val.

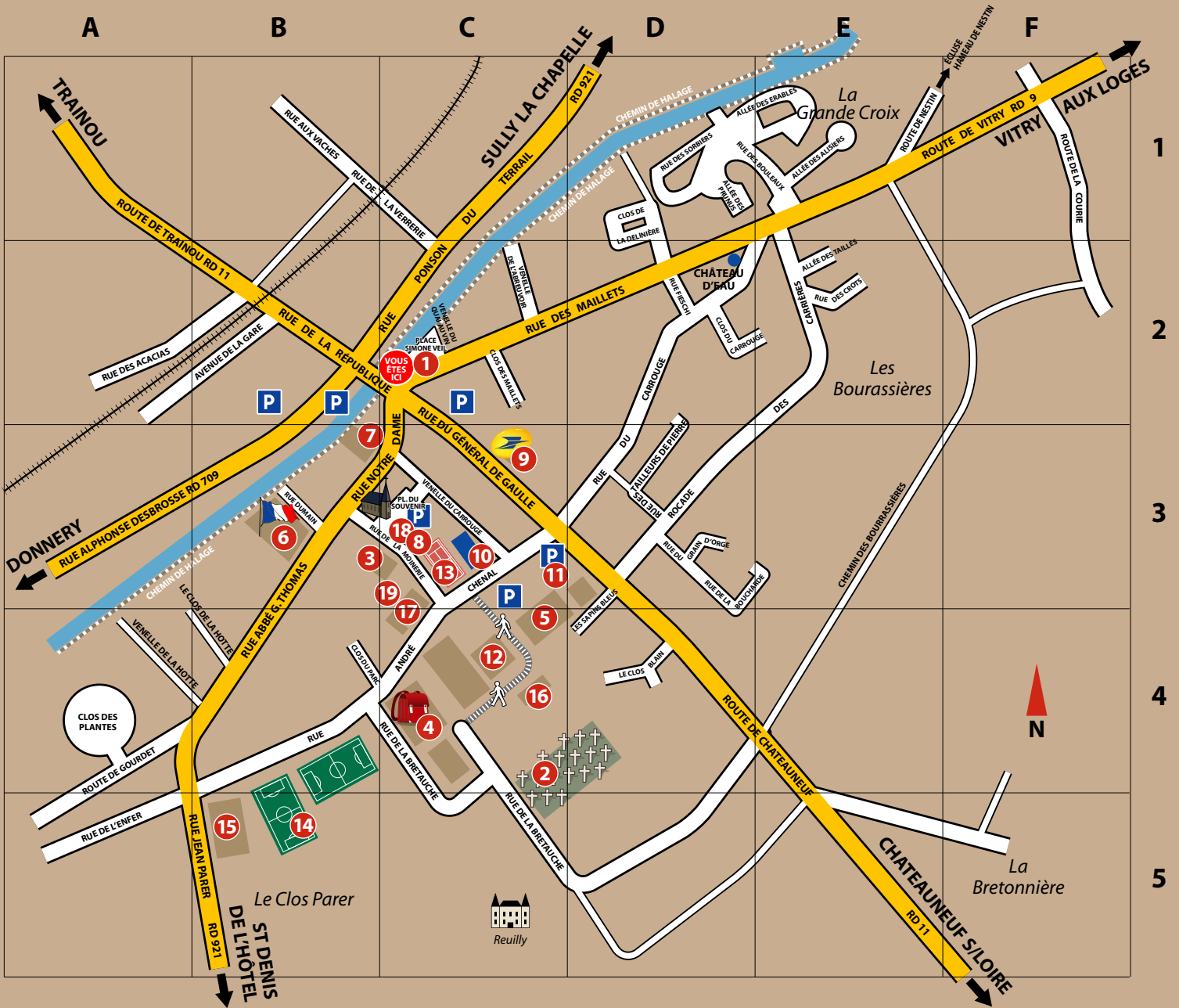


la Vallée ; l'autre côté, avec des expériences à vivre sur notre territoire... Bientôt dans nos bureaux !

- Guide d'accueil : patrimoine, loisirs, hébergements, produits locaux et restauration. Édition 2021 au printemps.
- Guide des producteurs locaux : tout leur savoir-faire et leurs spécialités locales.
- Dépliant de Vienne-en-Val : Promenade insolite au travers d'anciennes cartes postales.

Pour avoir des informations fiables, vérifiées et mises à jour : www.valdeloire-foretdorleans.com
OT Châteauneuf sur Loire : 02 38 58 44 79
OT Jargeau : 03 38 59 83 42
tourisme@valdeloire-foretdorelans.com
facebook : [loire.et.foret](https://www.facebook.com/loire.et.foret)

Fay aux Loges Centre Ville



Rues

Abbé G. Thomas (Rue)	B3	Gare (Avenue de la)	B2
Abreuvoir (Venelle de l')	C2	Gourdet (Route de)	A4
Acacias (Rue des)	A2	Grain d'Orge (Rue du)	D3
Alisiers (Allée des)	E1	Hotte (Venelle de la)	A4
Boucharde (Rue de la)	D3	Maillets (Clos des)	C2
Bouleaux (Rue des)	E1	Maillets (Rue des)	D2
Bourassières (Chemin des)	E3	Moinerie (Rue de la)	C3
Bretauche (Rue de la)	C4	Nestin (route de)	E1
Carrières (Rocade des)	D3	Notre Dame (Rue)	C3
Carrouge (Clos du)	D2	Parer (Rue Jean)	B5
Carrouge (Rue du)	D2	Ponsou du Terrail (Rue)	C1
Carrouge (Venelle du)	C3	Prunus (Allée des)	D1
Châteauneuf (Route de)	E4	Quai au vin (Venelle du)	C2
Chenal (Rue André)	C3	République (Rue de la)	B2
Clos Blain (Le)	D4	Sapins Bleus (Les)	D4
Clos de la Hotte (Le)	B4	Simone Veil (Place)	C2
Clos des Plantes	A4	Sorbiers (Rue des)	D1
Clos du Parc	B4	Souvenir (Place du)	C3
Courie (Rue de la)	F1	Tailles (Allée des)	E2
Crots (Rue des)	E2	Tailleurs de pierre (Rue des)	D3
De Gaulle (Rue du Général)	C3	Trainou (Route de)	A1
Delinière (Clos de la)	D1	Vaches (Rue aux)	B1
Desbrosse (Rue Alphonse)	A3	Verrerie (Rue de la)	C1
Dumain (Rue)	B3	Vitry (route de)	F1
Enfer (Rue de l')	A5		
Erables (allée des)	E1		
Fieschi (Rue)	D2		

Légendes

1 Point Info	C2	7 E.P.H.A.D. Dumain	B3	13 Terrain de la Moinerie	C3
2 Cimetière	C4	8 Halte garderie Les Lutins de Loges	C3	14 Stade de football	B5
3 Garderie Périscolaire	B3	9 La Poste	C3	15 Complexe sportif	C4
4 Groupe scolaire P. Mesples	C4	10 Piscine d'été	C3	16 Ateliers municipaux	C3
5 Gymnase E. Charreire	C4	11 Centre de secours	C3	17 Pôle d'activités culturelles	C4
6 Mairie	B3	12 Salle polyvalente	C4	18 Presbytère	C3
				19 Jardin public	C3

Plan de la Commune



Centre bourg	Mairie	Église	Cimetière	Chambres d'hôtes	Gîtes	Point info	Parking	Parking couvert

Lieux-dits

Anglochère (L)	D2	Chaumontois (Le)	D3	Genièvres (Les)	D3	Monnaie (La)	C1	Sablons (Les)	E2
Aubignière (L)	C5	Chesnaie (La)	D2	Grande Courre (La)	D2	Moulin d'Avau (Le)	A4	Saltière (La)	B4
Binoche (Lotissement de la)	B4	Clos des Prés du Bourg (Le)	B4	Grande Mardelle (La)	E1	Moulin Rouge (Le)	C2	Taille Poulain (La)	E2
Bourdonnière (La)	D2	Clos Parer (Le)	B4	Granfardière (La)	C5	Nestin (Hameau de)	E2	Terres Vagues (Les)	C2
Bouvarderie (La)	C5	Cochardière (La)	C4	Gué des Planches (Le)	C3	Petit Couvent (Le)	D4	They (Le)	D2
Bretonnière (La)	C4	Coinche	C5	Herbault	D3	Petite Mardelle (La)	D2	Tuileries	D4
Buisson (Le)	C2	Coudreaux (Les)	E4	Landes (Les)	E2	Puits Branger (Le)	A2	Usage (L)	C2
Buisson Rouge	D1	Courtemblet	A4	Loge Cognet (La)	B5	Queue (La)	A5	Vendredi (Le)	D5
Carrefour (Le)	D4	Dhuy (Le)	D5	Maison des Bois (La)	B2	Ramiers (Les)	B1	Vente des Forts (La)	C1
Carrefour d'Alger	D4	Doronde (La)	C2	Maisons Pavées (Les)	B4	Reinerie (La)	C3		
Champs Chétifs (Les)	C2-D2	Évangile (L)	B5	Merlins (Les)	E1	Rouchures (Les)	C1		
Chatelet (Le)	C4	Fourneaux (Les)	C2	Mondru	D4	Sablère (La)	D2		



AAPMA - La Perche Faycienne

Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques

L'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques La Perche Faycienne, sous l'égide de la Fédération de pêche du Loiret (www.federationpeche45.fr) gère les trois biefs du Canal d'Orléans à Fay aux Loges ainsi que l'étang de l'Évangile.

Comme pour les autres associations, nos activités ont été suspendues lors de cette année Covid. Actuellement, la pêche de loisirs est possible jusqu'à nouvel ordre en respectant la réglementation en vigueur.

Pour suivre l'actualité pêche dans notre département les infos sont disponibles auprès de la fédération de pêche du Loiret :

Site : www.federationpeche45.fr
Facebook : Fédération de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques du Loiret ou @Fdppma45

CARTES DE PÊCHE

Vous pouvez vous procurer votre carte de pêche (indispensable pour pêcher sur le domaine public) :

- **Auprès de notre dépositaire Carrefour Contact, 69 rue de l'Enfer**
- **Sur le site www.cartedepeche.fr en sélectionnant Fay aux Loges comme AAPMA de référence**

PARRAINAGE JEUNE PÊCHEUR

Tout détenteur d'une carte annuelle 2021, personne majeure ou intermédiaire pourra parrainer un nouveau jeune pêcheur. La réduction est de 50% sur la Carte Personne mineure et de 100% sur la Carte Découverte -12 ans.

TOUT SAVOIR SUR LA PÊCHE, LES POISSONS, LA RÉGLEMENTATION...
[Sur le site \[www.generationpeche.fr\]\(http://www.generationpeche.fr\)](http://www.generationpeche.fr)

Dès que les circonstances le permettront, les concours, animations scolaires et autres actions reprendront pour le plaisir de tous.

La perche faycienne
48, rue Abbé Thomas
45450 Fay aux Loges
www.laperchefaycienne.fr



Association Fay Loisirs Culture

AFLC

Vous désirez vous distraire et participer à une activité ludique et artistique ? Venez nous rejoindre ! Les cours se déroulent à la salle Gauguin, n'hésitez pas à venir nous rencontrer. 6 techniques sont enseignées :

- La MOSAÏQUE avec Karine Marin : les lundis ou mardis
- La PEINTURE SUR PORCELAINES avec Patricia Chachignon : 2 fois par mois les mercredis ou jeudis
- Le DESSIN ET PEINTURE (huile acrylique, aquarelle etc...) avec Dominique Emard : tous les mardis de 14h à 16h
- Le MODELAGE avec Sylvie Szigetti : le 1^{er} samedi et le 1^{er} lundi de chaque mois de 9h à 18h
- La TAPISSERIE avec Marie Odile Revolon : 2 vendredis par mois en journée complète
- Nous avons également deux stages à l'année de VANNERIE

Notre exposition se déroulera les 20 et 21 mars à la salle des fêtes, si tout se passe au mieux.

Pour tous renseignements : 02 38 59 59 96 ou 02 38 59 24 19



VOUS AVEZ UN PROJET IMMOBILIER ?

Contactez votre conseiller Capifrance
Sur la communauté de communes des Loges



Sylvain CAUQUIS

06 02 17 25 25

sylvain.cauquis@capifrance.fr

840 182 828 (ORLEANS)

www.capifrance.fr



Association de Jumelage Fay aux Loges-Radicofani



AJFR

L'AJFR est une association de jumelage réunissant deux beaux pays la France et l'Italie, deux belles régions le Val de Loire et le Val d'Orcia en Toscane et deux belles communes Fay aux loges et Radicofani.

L'AJFR depuis 2013 avec sa centaine d'adhérents promeut et soutient toutes les actions autour d'un dialogue interculturel, linguistique et d'échanges entre les deux villes jumelles. Ces actions visent à développer une connaissance et une conscience européenne en lien avec notre pays voisin. Plusieurs « graines » ont été plantées et d'autres le seront encore, chaque réussite est un nouvel enrichissement pour les Fayciens-Fayciennes et pour toutes les associations participantes. Ces projets intergénérationnels permettent chaque année de nous rassembler et consolider un peu plus l'édifice de notre jumelage.

2020 a été placé sous le signe du COVID, et comme pour de nombreuses associations, nos activités ont été réduites pour autant nous avons maintenu :

· Jusqu'en mars nos cours d'italiens, la saison avait permis de maintenir 3 groupes : Débutants, Intermédiaires et Conversationnel comportant au total 25 personnes.

· Un 1^{er} Brunch Italien : tout début Mars nous avons lancé pour la première fois notre fil rouge avec les trois groupes, au travers d'un « Brunch Italien » dont les objectifs étaient :

- mieux se connaître entre les élèves des différents cours,
- échanger en italien, en situation de jeux et de présentation des recettes réalisées,
- partager ensemble les plats italiens sucrés ou salés réalisés par les participants.

Un moment convivial qui a fait l'unanimité et dont le dernier sondage attend un renouvellement de cette rencontre dès que possible !



2021, une nouvelle saison, de nouveaux espoirs, l'AJFR se prépare pour vous proposer de nouveaux temps forts et maintenir notre dynamique dans le respect des nouvelles consignes sanitaires auxquelles nous devons faire face :

· Un cours le mercredi de 19h à 20h30 : ouvert à tous les niveaux pour une douzaine de personnes maximum. Cette plage de rencontre permet de maintenir un échange en italien de manière simple autour de situations du quotidien ou d'article de notre ville jumelle. N'hésitez pas à nous consulter.

La 5^{ème} édition de la « Semaine italienne » du 24 au 30 mai avec :

- Animation sur le marché, repas à la P'tite tablée et contes italiens
- Conférence en soirée Sienna et le Palio
- Exposition photos des rues & commerces de Radicofani
- Dégustation des vins de Toscane
- Concours Pizza & Tiramisu presque parfait avec des nouveautés en préparation.

- Randonnée Fayssima, Apéritif musical, exposition artistique avec nos associations partenaires et barbecue italien.

- Fay au fil de l'eau : participation au travers d'une guinguette italienne : antipasti et apérol pour une belle journée de fin d'été.

Adhésion : venez nous rejoindre et soyez ainsi prioritaire lors de nos activités et lors de nos informations : 15 € pour une adhésion individuelle ou 25 € pour une adhésion famille.

« Rejoindre l'AJFR, c'est partager l'Art de vivre à la Française et la Dolce vita à l'Italienne »

Email : ajfr.fay.radicofani@gmail.com
Site : <http://fayauxlogesradicofani.jimdo.com>
Facebook : <https://www.facebook.com/fayajfr>





Amicale des sapeurs-pompiers

Durant l'année 2020, le Centre de Première Intervention de Fay aux Loges a réalisé plus de 175 interventions dans un contexte de situation sanitaire fortement dégradé. Nous avons vu nos protocoles d'interventions s'alourdir considérablement et nos formations ont été adaptées grâce aux outils en ligne.

Malgré ce contexte peu propice, nous avons le plaisir d'accueillir le Caporal Steven LAMBERT, anciennement sapeur-pompier dans le Rhône. A l'issue des formations adaptées aux pratiques du SDIS45, il sera opérationnel et pourra ainsi rejoindre

notre effectif qui sera composé alors de 15 sapeurs-pompiers.

A travers notre calendrier 2021, nous avons souhaité mettre en avant les commerçants et artisans de notre village. Tous ont été très satisfaits de nous accompagner dans cette démarche et de partager un moment convivial.

Nous en profitons pour les remercier de leur soutien et de leur disponibilité malgré les difficultés rencontrées durant cette année 2020 si particulière. La distribution de notre calendrier ayant également été très perturbée, nous remercions les habitants de Donnery et de Fay aux Loges

qui ont su s'adapter pour obtenir leur exemplaire.

Pour finir, nous sommes fiers d'avoir enfin lancé notre page Facebook. L'objectif est de rester connectés avec vous et pour cela n'hésitez pas à nous suivre sur facebook.com/amicalefal.

Nous profitons de cette occasion pour vous souhaiter une très belle année 2021!

Adjudant-Chef
Mariline BOUCLET
Chef de Centre
Tél. : 06 10 87 47 35



APEM Faycienne

Association de Parents d'élèves de l'Elémentaire et Maternelle

L'APEM est une association pour les enfants. Créée en 2010, l'APEM propose tout au long de l'année, des activités extra-scolaires pour soutenir les projets des écoles.

Nombreux enfants et adultes se réjouissent lors du carnaval, de la chasse aux œufs, du vide coffre à jouets, de l'après-midi contes et du goûter de Noël (avec la bibliothèque), des ventes de galettes et crêpes à la sortie des écoles, sans oublier les structures gonflables, barbes à papa et pop-corn aux fêtes des écoles.

L'année écoulée, face au Covid 19, l'APEM, comme de nombreuses associations, a vu ses activités stoppées. Nous avons seulement pu maintenir la vente et livraison de sapins qui fut appréciée par de nombreux Fayciens.

Un petit peu de temps à donner, n'hésitez pas, rejoignez-nous !!

N'oublions pas tous nos adhérents et partenaires pour leur implication, un grand merci à eux !

Président : Ludovic Jouanneau
48, rue Abbé Georges Thomas - 45450 Fay aux Loges
Nous contacter : apemfaycienne@gmail.com
Tél. : 07 67 70 65 96 ou 06 85 37 26 07

DATES À RETENIR :

10 AVRIL
Chasse aux œufs

06 JUIN
Journée adhérents

22 SEPTEMBRE
Assemblée Générale

31 OCTOBRE
Collecte de bonbons

04 DÉCEMBRE
Livraison des sapins

05 DÉCEMBRE
Vide coffre à jouets

11 DÉCEMBRE
Goûter de Noël

Événements maintenus
sous réserve de l'évolution
sanitaire



Atout Voix



Atout Voix est une association culturelle créée en septembre 2003 par Frédéric Mura afin de promouvoir l'art vocal. Plus d'une centaine de membres se répartissent dans les différentes composantes de l'association : le Chœur de Chambre, le Chœur des Loges, l'Harmonie et les cours d'instruments. Atout Voix participe à l'animation culturelle de Fay aux Loges et de ses environs en produisant des concerts toujours très appréciés.

Au mois de décembre 2019, les 2 chœurs et l'harmonie se sont retrouvés à l'Eglise de Fay aux Loges pour le traditionnel concert de Noël : moment toujours très convivial dans une église pleine.

Le CHŒUR DES LOGES accueille tous les chanteurs désireux pratiquer le chant polyphonique dans le seul but de se faire plaisir en chantant ensemble sous la direction de Frédéric Mura. Son répertoire s'étend du Moyen-Age à nos jours. Il est composé d'une quarantaine de choristes.

Le CHŒUR DE CHAMBRE créé en septembre 2004 est actuellement constitué de 14 chanteurs (8 femmes et 6 hommes) amateurs confirmés dirigés par Frédéric Mura, chef de chœur professionnel. L'entrée dans ce chœur se fait sur audition. Son répertoire très éclectique couvre sept siècles de chant choral de la renaissance à nos jours avec des œuvres de 4 à 8 voix. Ce type de chœur est assez rare dans la région et ses prestations sont très appréciées. Le chœur est toujours à la recherche d'une voix de basse.

L'HARMONIE est une jeune formation créée en 2015 et dirigée par Stéphane ROMILLY. Elle est composée d'une quarantaine de musiciens de tout âge. Elle participe à 2 ou 3 concerts par an ainsi qu'aux manifestations officielles de la commune. En septembre 2017, elle a participé à l'animation des Nuits de Sologne et en mai 2018, elle s'est rendue en Corrèze pour un échange avec une har-



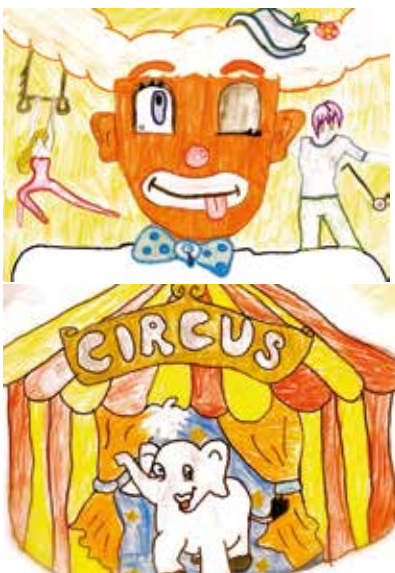
Concert janvier 2020 à Loury

monie de la région. Le retour aurait dû avoir lieu en mai 2020 mais n'a malheureusement pas pu avoir lieu. En janvier 2020, elle a participé à un concert avec la Bodega Banda de Loury. Les répétitions ont lieu un vendredi soir sur deux dans la joie et la bonne humeur !!! L'harmonie est ouverte aux musiciens de tous niveaux.

COURS D'INSTRUMENTS : pour débiter, progresser ou se perfectionner l'association propose des cours individuels ou en petits groupes (2 ou 3) de piano, guitare, percussions, trompette, clarinette, flûte traversière et saxophone. Depuis septembre 2019, un cours d'éveil musical pour les enfants de 4 ans (MS) à 6 ans (CP) a rouvert.

Contacts :
 Association Atout Voix
 40, rue des Sorbiers - 45450 Fay aux Loges
 Tél. : 06 24 26 08 85
 Stéphane ROMILLY : 06 88 65 37 92
 Email : atoutvoix45@gmail.com
 Site : <https://sites.google.com/site/atoutvoix>
 Facebook : [atoutvoix45](https://www.facebook.com/atoutvoix45)

La Balle à Grain



La Balle à Grain propose, depuis 8 ans, une découverte et une pratique des arts du cirque autour de la jonglerie et des équilibres. Ouverte à tous à partir de 7 ans à l'inscription, elle compte 30 adhérents.

Deux créneaux sont proposés :

- le jeudi 18h/19h30 pour les enfants.
- le jeudi 20h30/22h pour les adultes/ados.

La BAG participe chaque année au carnaval de Fay et organise son spectacle de fin d'année devant parents et amis. La BAG est également présente chaque année au forum des associations de la commune début septembre.

Son AG : vendredi 5 février 2021 au pôle intergénérationnel.

Frédérique Brard, Présidente de l'association
 Pour tout renseignement : 07 68 36 70 18 / 06 80 59 36 80
 Email : laballagrain@gmail.com
 Site : <http://laballagrain.jimdo.com>



CIFAL

Club Informatique Fay aux Loges depuis 1998

> Les mardis de 20h30 à 22h30
avec Nicole, Fabien et Franck

Découverte de l'outil informatique et de son environnement, traitement de texte, tableur++, internet, affiches, compositions graphiques, diaporama et retouche photo simple.

> Les jeudis de 18h à 20h
avec Isabelle et Lyne

Découverte de l'outil informatique et de son environnement, traitement de texte, internet, affiches, compositions graphiques, diaporama et retouche photo simple.

Les exercices que nous proposons sont variés mais vos projets nous intéressent également. Aussi n'hésitez pas à les faire partager !

Des postes informatiques sont à la disposition des adhérents mais il est conseillé de venir travailler avec son propre ordinateur portable si vous en avez un et donc avec vos propres logiciels. Pensez à prendre un petit cahier pour prendre des notes.

Si vous n'avez pas du tout de matériel informatique chez vous, il faut prendre conscience qu'il vous sera très difficile voire impossible de progresser. En effet, nous vous conseillons de pratiquer les exercices vus ensemble durant les séances.



Les animateurs s'adaptent au niveau et au rythme de chacun avec des exercices différents.

Les anciens adhérents entourent et aident chaleureusement les nouveaux-venus, dans une ambiance conviviale.

Les grands débutants, qui démarrent timidement leur année, se sentent vite à l'aise devant l'écran et ont hâte d'en apprendre toujours plus.

Afin de créer des liens entre les différents groupes, l'année est ponctuée de rencontres : Assemblée Générale (septembre), galette (janvier), repas de fin d'année (juin).

Vous pourrez nous rencontrer au forum des associations (le 2^{ème} samedi de septembre) ou à notre Assemblée Générale (généralement le mardi qui suit le forum) nous serons heureux de répondre à toutes vos questions.

· Cotisation annuelle de 60 €

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Lyne DUCROCQ (Présidente) au 02 38 59 21 94 ou par email : cifal.fay@gmail.com

Club des Aînés

Oublions l'année 2020, repartons du bon pied en 2021.
Nos activités reprendront progressivement dès que cela sera raisonnable.

PETIT RAPPEL DES ACTIVITÉS 2019

Judi 20 juin : le matin, visite du conservatoire des tigres à Ouzouer sur Loire. Après avoir déjeuné à Dampierre, navigation de 2h avec « les passeurs de Loire » à Sigloy.

Judi 5 septembre : déjeuner-spectacle à la ferme-théâtre de Villentrois (36).

Un dîner spectacle au cabaret Le Voulez-vous à Ingré. Un concours de belote, à la salle des fêtes le 6 octobre.

Tous les mercredis et jeudis, nous pratiquons les jeux de société comme la belote, le tarot, le rami, le scrabble, le rummikub, le triomino et la liste n'est pas limitée. Plusieurs goûters animeront nos rencontres du jeudi après-midi : crêpes, douceurs de Noël...



Plusieurs repas ont été servis à la salle polyvalente :

Judi 16 mai : repas de printemps : entrée et plat étaient préparés par « Les Délices de Loire », de St Denis de l'Hôtel.

Judi 21 novembre : repas de fin d'année préparé et servi par le « Relais de Dampierre ».

PROJETS 2021 :

- 2 concours de belote annuels.
- Une sortie à Auxerre et ses environs.
- Une sortie à Vendôme et ses environs.
- Les déjeuners de mai et novembre.

En un mot, nous retrouver enfin pour moins de solitude. Si de nouveaux adhérents voulaient se joindre à nous, apporter des idées pour créer de nouvelles activités (randonnées, concours de dictée...), n'hésitez pas !

Venez nous voir les mercredis et jeudis après-midi à la salle Raimu ou contactez le 02 38 59 52 84.

Commune Libre de Fay aux Loges



La Commune Libre c'est une association créée en 1929 ayant pour but de divertir, d'organiser des réunions, des spectacles, des excursions, des fêtes comme le ferait un Comité des Fêtes. Autrefois, la Commune Libre animait le village avec ses célèbres cavalcades, les concours de joutes, les fêtes vénitienes sur le canal, les concours de pêche, les réveillons du jour de l'An et, plus récemment, la fête de la Saint-Jean, la rencontre des Fay de France et son vide-grenier annuel se déroulant le 1^{er} week-end de Septembre.

Une passation entre les plus anciens bénévoles qui ont beaucoup donné et le nouveau bureau a vu le jour, en revanche, suite à la crise sanitaire, les événements ont été à l'arrêt. L'objectif est de conserver cette association

bientôt centenaire, mais aussi réfléchir à de nouveaux projets qui, nous l'espérons, pourront voir le jour en 2021. Venez avec NOUS reprendre le flambeau et créer des événements pour les jeunes, un concert, une exposition, un grand repas champêtre, un inter quartiers.

Si comme nous, vous souhaitez participer à la renommée et au dynamisme de notre village, vous avez des idées de nouvelles manifestations : venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Pour tout renseignement :
Email : commune.libre.fay@gmail.com
Tél. : 06 73 89 65 50

Expression Des Loges



EDL

L'association EDL regroupe des artistes fayciens amateurs dans divers domaines tels que la peinture, le pastel, la sculpture, la photographie, le tournage sur bois, la peinture sur porcelaine, l'encadrement ... Des bénévoles animent un atelier pour les enfants à partir de 10 ans, qui peuvent s'initier à diverses techniques, deux mercredis après-midi par mois tout au long de l'année scolaire. Enfants et adultes représentent 35 adhérents.



En 2020, comme pour beaucoup d'associations, les actions que nous avions prévues ont été déprogrammées les unes après les autres : le lancement d'un atelier photo en avril, le pique nique des adhérents en juin, l'exposition "Fay au fil de l'eau" en août, notre exposition annuelle en septembre, la sortie culturelle en octobre, un stage de peinture à l'huile en novembre. Les ateliers pour enfants ont bien démarré en octobre et sont suspendus à l'heure où nous écrivons cet article. Ceci n'a pas empêché nos adhérents de continuer à créer... Nous pourrions découvrir leurs oeuvres à la prochaine exposition.

Pour 2021, nous espérons dès que possible relancer nos actions collectives : atelier enfants, stage. L'exposition annuelle aura lieu les 25 et 26 septembre 2021.

Contact : Denis SARDON
Tél. : 06 80 91 06 53

CCO 45
CONSEIL COMPLEMENTAIRE
EN ORGANISATION
Valérie SOURIOU
06.34.38.79.01 ccovs45@gmail.com

CONSEILLÈRE CULINAIRE
CHEZ
LÉGENDES GOURMANDES
TEL 07 81 03 13 02
SIRET:824 065 296

JULIEN Michel
121 route de Sully
45450 FAY AUX LOGES
Tel: 02 38 59 91 69
michel.julien15@laposte.net

DESSINATEUR - METREUR
Dossier permis de construire
Coordination de travaux
Constructions neuves,
Extensions, Réhabilitations.



Étoile Sportive Loges et Forêts

ESLF

La saison, qui s'achève, aura été particulièrement éprouvante pour toutes et tous. Notre Club ESLF, comme beaucoup d'autres, a été impacté : des entraînements et des matchs suspendus, un championnat raccourci, des événements et rassemblements festifs annulés, pourtant ancrés dans notre association depuis 50 ans.

Malgré une longue parenthèse footballistique, nous commençons l'année 2020-2021 avec beaucoup de fierté grâce à notre équipe sénior 1 qui accède au plus haut niveau départemental ainsi que nos U17-U18 qui deviennent la première équipe jeune évoluant en régionale, et d'optimisme par l'inscription de plus de 500 licenciés.

Cette année nous évoluerons avec 4 équipes seniors et 2 loisirs ce qui est une première.

Avec plus de 500 licenciés répartis sur les communes de Donnery, Trainou et Fay aux Loges, des équipements adaptés sont nécessaires aux besoins de nos équipes. Pour répondre aux attentes de nos licenciés, nous mettons à disposition des

infrastructures et des équipements spécifiques. C'est pourquoi nous avons créé un terrain synthétique et les vestiaires ont été rénovés en association avec la Mairie de Fay aux Loges.

Le nouveau complexe sportif a vu le jour sur la commune de Donnery avec la remise en état de ses terrains.

Lors des intempéries de ce début d'année, nous avons pu compter sur la salle de Donnery pour nos plus jeunes et le soutien de la commune de Trainou qui a accueilli la majorité des entraînements pour que les services techniques puissent travailler à la remise en état des terrains détériorés.

Merci à eux pour leur contribution afin d'avoir des terrains praticables pour nos licenciés !!!



De ce fait, notre club se développe grâce à tous les dirigeants, éducateurs, bénévoles et nous vous remercions également pour votre confiance. Sans vous, notre Club ne fonctionnerait pas !

La pratique du sport est possible dès 3 ans grâce à la salle de sport de la Communauté de Commune des Loges accolée au stade où 45 petits renards ont rejoint notre belle aventure.

Le pôle féminin ne cesse de grandir et toutes les catégories jeunes du club sont représentées.



Cette année restera dans les mémoires et l'ESLF tient à remercier tous les acteurs qui ont œuvré dans et autour du club.

**Un club pour tous
et tous pour un club !**

Contact : Jérôme CAMPÉ
Tél. : 06 63 51 71 07
Email : 582744@lcfoot.fr

Fay en transition



Fay en transition est une jeune association créée en septembre 2019. Son but est de montrer qu'il existe des alternatives concrètes à nos modes de (sur)consommation qui ne demandent qu'à être renforcées, développées et multipliées. Contribuer à changer les choses par des actions positives !

L'année 2020 a été évidemment compliquée à cause du Coronavirus, un grand nombre de nos projets ont dû être annulés et reportés (fêtes du printemps et de l'automne, vente de vêtements au kilo, Fay au fil de l'eau etc.)

Nous avons tout de même réussi à maintenir quelques activités :

- Une journée adhérents, avec une matinée réunion, un repas partagé puis une après-midi jeux de société.
- Des commandes groupées auprès de producteurs locaux.
- Des publications quotidiennes pendant le premier confinement pour partager nos astuces, nos tutos, nos bricolages, nos lectures, nos documentaires en lien avec la transition écologique, le zéro déchet, le bricolage, le jardinage etc.
- Participation à la commission restauration scolaire.
- Des rencontres et réunions avec des associations locales (IME SIPFP le clos saint Martial, Châteauneuf en transition, Le passeur etc...)



· Une participation active à la mise en place du potager de la maison des Loges : recueil de dons de semis, plantation, conseils, arrosage et récolte des légumes lors de la fermeture estivale.



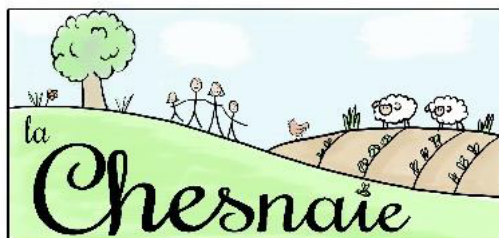
· Deux marchés de producteurs et d'artisans en collaboration avec la mairie.

· Point de collecte et relai de l'action solidaire des « boîtes de Noël » organisée par l'association les Mains Tendues à destination des personnes très précaires et sans domicile.

L'année 2021 semble encore bien incertaine et il est bien trop tôt pour exposer concrètement les événements que nous mettrons en place mais ce qui est sûr c'est que nous aurons toujours à cœur de proposer des projets pour toujours plus de solidarité, de vivre ensemble et de transition. Nous continuerons de mettre en place des marchés de producteurs et des commandes groupées pour favoriser l'économie locale. Nous poursuivrons notre envie d'être aux côtés d'acteurs qui mettent en place des actions concrètes en lien avec toutes nos valeurs.

Dès que cela sera possible, nous vous proposerons à nouveau des ateliers, des moments festifs et des moments partagés. N'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux ou sur le site internet, nous vous tiendrons informés de la reprise de nos activités.

Pour tous renseignements :
Tél. : 07 70 01 23 51
Mail : fayentransition@gmail.com
Site : fayentransition.free.fr
Facebook : [fayentransition](https://www.facebook.com/fayentransition)



Maraîchage
Œufs
Volailles
Agneau



Vente directe à la ferme
Vendredi 17h-19h et samedi 9h-12h
et au marché de Fay aux Loges



<https://www.facebook.com/earl.lachesnaie>
<https://marche-des-loges.fr/store/earl-la-chesnaie>

La Chesnaie 45450 Fay aux Loges - earl.lachesnaie@free.fr - 06 86 75 56 44



Fay Oxygène

Course à Pied, Trail, Vélo, VTT,
Marche / Marche Nordique, Stretching Postural®



Créée officiellement en février 2015, notre association compte aujourd'hui une centaine d'adhérents. Nouveau pour cette année, la découverte des activités de l'athlétisme pour les enfants (Sauts, Lancers, Courses...).

Nous participons tout au long de l'année à différents événements (courses sur route, trails, de 5Km à l'ultra-trail) dans des villes plus ou moins proches : celles de notre Communauté de Communes des Loges, du département du Loiret, de notre région Centre-Val de Loire mais aussi en France. Vous avez certainement déjà croisé dans les rues de Fay ou aux alentours, des groupes de coureurs, de marcheurs, en short, bonnet sur la tête ou bien encore lampe frontale allumée ! En fonction de son rythme et de son objectif, chacun peut trouver le groupe qui lui correspond sur les différents jours de la semaine.

Pour renforcer les muscles de votre corps et éviter les petits bobos des sportifs, le **Stretching Postural®** est une méthode à base d'étirements et de contractions musculaires.

DIMANCHE 30 MAI 2021

Marche, Randonnée aux couleurs et saveurs de l'Italie.

DIMANCHE 20 JUIN 2021

Course dans les rues et alentours de Fay 1 et 2 Km pour les jeunes, 5 et 10 Km pour les adultes.

DIMANCHE 4 JUILLET 2021

Randonnée Vélo au fil de l'eau entre Loire et Canal et Forêt.

NOUS CONTACTER

Vous souhaitez avoir des informations complémentaires, poser une question, participer à la vie de notre association, retrouvez-nous sur

Facebook : Fay Oxygène , LaFaycienne

Site : <http://fay-oxygene.jimdo.com>

Ou par email : fay.oxygene@gmail.com

Ou par téléphone : 06 73 89 65 50

En attendant

Oxygénez-vous bien !

Toute l'équipe
de Fay Oxygène



COURSE À PIED

ENFANTS :

- Mardi 16h30 - 18h CE1 à CM2, prise en charge à la sortie de l'école ou Gymnase de Fay aux Loges E. CHARREIRE.
- Mardi 18h - 19h30 Collégiens, Enfants d'autres communes au Gymnase de Fay aux Loges E. CHARREIRE

ADULTES :

- Lundi et Mercredi 19h Sortie d'1h environ.
- Mardi et Jeudi 20h Entraînement fractionné (confirmés) ou changement de rythme (réguliers).
- Samedi 8h & 9h Sistance & allure en fonction des présents.
- Dimanche matin
D'autres sorties peuvent être initiées sur demande ou par des coureurs, le dimanche par exemple en Trail.
Lieu de rendez-vous : Parking salle des fêtes coté piscine, rue André Chenal de Fay aux Loges.
- Jeudi 19h : Rendez-vous devant les grilles du château de Châteauneuf-sur-Loire.

VÉLO / VTT

Sorties hebdomadaires soit sur route soit en forêt, le week-end en période hivernale, le lundi vers 18h30 aux beaux jours.

MARCHE / MARCHÉ NORDIQUE

Sorties hebdomadaires avec un encadrant confirmé.

Mercredi 9h45-11h15

Dimanche 9h-11h

Lieu de rendez-vous : Terrain de la Moinerie, rue André Chenal.

Vous devez vous munir pour chaque sortie d'une bouteille d'eau et éventuellement de vos bâtons.

Sorties voisines dans un autre village de la Communauté de Commune des Loges un dimanche matin/mois.

STRETCHING POSTURAL®

Mercredi 10h30-11h30

Samedi 10h30-11h30

Salle omnisport Intercommunale à Fay aux Loges avec Joëlle.

Prévoir un tapis, une serviette et une bouteille d'eau.

Fay Scrabble



Depuis 2001, le club Fay Scrabble offre à ses adhérents des moments de partage que tous retrouvent avec plaisir. Sans esprit de compétitions, chaque participant fait travailler ses méninges pour trouver le bon mot. 15 passionnés, de Fay et de villages voisins, se retrouvent tous les vendredis de 14h à 17h - salle Raimu, pour pratiquer leur « sport cérébral ». Chaque rencontre se termine par le verre de l'amitié. Cette année nous aura laissés un petit goût de trop peu !! Si vous le souhaitez, venez nous rejoindre et amenez des amis.

Contact : 02 38 59 20 59

L.A.D.O.FA

Les Amis De l'Orgue de Fay aux Loges



L'orgue de Fay aux Loges inauguré en 1962, en présence de René COTY ancien Président de la République, œuvre désintéressée de M. Jean BIDAL (qui fût un temps conseiller municipal de notre commune) était propriété de la Paroisse depuis son origine.

Aussi, cette pièce de notre patrimoine artistique, de très grande qualité, se devait d'être entretenue et protégée. C'est à ces fins que fut créée en 1984, l'Association « Les Amis de l'Orgue de Fay aux Loges » dont les six lettres de son sigle « L.A.D.O.FA » correspondent au son de trois des quatre cloches installées dans le beffroi du clocher actuellement en cours de restauration.

C'était alors un des seuls instruments, parmi les orgues du Loiret, qui n'appartenait pas au domaine public (commune ou département). Il vient d'entrer, tout juste, dans le patrimoine artistique de la Commune de Fay aux Loges, pour un euro symbolique, au cours de l'année 2020, tout en conservant son usage initial au service du culte dominical, et des événements familiaux (Mariages, Baptêmes, Noces d'Or, Funérailles...) conformément aux dispositions de la loi du 9/12/1905 et de l'article 7 de la loi du 21 Janvier 1907, ceci, parallèlement à l'organisation de manifestations culturelles appropriées (concerts, conférences, démonstrations, etc.) qui seront initiées par la municipalité.

Le Comité Directeur de LADOFA, présidé par Maître François-Henri HOUBART, titulaire des Grandes Orgues

de la Madeleine, à Paris, Professeur émérite du Conservatoire Régional de Rueil Malmaison et membre de nombreux jurys internationaux, pourra avoir la possibilité, en vertu de ses statuts, de promouvoir des manifestations, afin d'en faire bénéficier les mélomanes de Fay et alentours, à travers concerts, expositions, visites... comme cela était régulièrement organisé depuis soixante ans.

Mais, à l'image de nombre d'associations, L.A.D.O.FA, bien que stimulée par la soufflerie de l'Orgue, ne peut pas vivre uniquement de l'air du temps. Aussi, ne lui sera-t-il possible de pérenniser cet objectif qu'avec le recrutement de nouveaux membres convaincus de l'avantage culturel précieux qu'elle est sensée apporter à notre communauté.

Toute demande de renseignements peut être obtenue au siège de l'association ou en s'adressant à l'un de ses membres.

Contact : M. Didier Saillant,
1^{er} Vice-Président honoraire
Siège social : 11, rue de la moinerie
Tél. : 02 38 59 56 26

Le Théâtre des Loges

« S'il y a un endroit où tout est possible,
c'est le théâtre »

Christophe Huysman

L'association « Le Théâtre des Loges » propose des ateliers théâtre pour enfants, adolescents et adultes. Le théâtre permet à tout un chacun de découvrir son sens artistique et sa créativité. L'apprentissage du théâtre est l'expression de la personnalité de chacun dans toutes ses dimensions : intellectuelles, affectives, cognitives, corporelles...

Les ateliers de formation théâtrale sont animés par Mathilde GUILLON (06 19 03 75 86) Il sont ouverts à toutes et à tous, à partir de 7 ans.

Les cours ont lieu les mercredis des périodes scolaires (de 14h à 16h pour les enfants, de 20h à 21h30 pour les ados et de 20h à 22h30 pour les adultes).

L'adhésion à l'association est de 80 €.

Le Théâtre des Loges
Adresse : Mairie de Fay aux Loges
48, rue de l'Abbé Thomas - 45450 Fay aux Loges
Email : theatredesloges45450@gmail.com



Mental Arts Magie

NOS ACTIVITÉS EN 2020

7^{ème} Festival des Stars de la Magie et des Etoiles du Cirque du 6 au 9 mars.

L'Ecole de Magie Intergénérationnelle a dû fermer pour cause de crise sanitaire. De même que la 3^{ème} Croisière Magique sur le Rhin avec Mental Arts Magie et CroisiEurope prévue initialement du 5 au 8 novembre 2020 elle est reportée en novembre 2021.



NOS PRÉVISIONS D'ACTIVITÉS EN 2021 (REPORTÉES EN 2022)

8^{ème} Festival des Stars de la Magie et des Etoiles du Cirque du 11 au 13 mars 2022

Une fois par an, Fay aux Loges est le théâtre d'un événement international unique en région Centre-Val de Loire : pendant trois jours, des professionnels et des passionnés aguerris, de la magie et du cirque venant de différents pays du monde se rassemblent à l'occasion de spectacles impressionnants, de conférences et d'un gala de prestige grandiose qui met des étoiles plein les yeux des spectateurs ! Ce sont au total pas moins de 43 artistes qui se produiront sur scène durant ces trois jours festifs, du 11 au 13 mars 2022 ... pour vous faire oublier ces deux années de cauchemar qu'auront été 2020/2021 !

Les cours de magie reprendront dès que la crise sanitaire le permettra.

Renseignements et inscriptions

Tél. : 06 08 21 93 55

Email : mentalartsmagie@orange.fr

Site : www.mental-arts-magie.blogspot.fr

DS Maçonnerie

Maçonnerie
Terrassement
Aménagement extérieur ...
Portail / Porte de garage / Automatismes
Et autres Prestations

DE PORTI Vincent

SARL

ds.maconnerie45@gmail.com

06.38.81.21.84

176 Hameau de Nestin
45 450 FAY AUX LOGES

Installateur, Poseur Agréé **doizon**

Niwaki

Depuis 2014, l'association a pour objectif de :

- Contribuer à la connaissance de la culture et de la civilisation japonaise, en sollicitant toutes les formes d'échanges, de manifestations, excursions, conférences.
- Favoriser au Japon la connaissance et la promotion de la région Centre-Val de Loire par le biais de tous les moyens médiatiques, culturels et économiques.

· Promouvoir l'Art du Niwaki par des cours, expositions, rencontres, échanges, voyages d'études.

Le Niwaki est un arbre de jardin. Niwa signifie « jardin » et ki « arbre » en japonais. L'art de la taille japonaise consiste à tailler, guider ou former les arbres, afin de restituer dans le jardin les différents paysages admirés dans la nature. Cet art a subi l'influence de nombreuses religions et philosophies tout au long de l'histoire, et notamment celles du culte Shinto et de l'esthétisme épuré du Zen.



Une fois toutes les 3 semaines, l'association accueille ses membres à la pépinière pour la création ou l'entretien de ses arbres, suivi d'un encas. Nous organisons un voyage par an au Japon (prochain septembre 2021).

ACTIVITÉS

Que vous soyez passionné par la taille japonaise traditionnelle ou que vous souhaitiez découvrir cet art, nous vous proposons plusieurs formations au terme desquelles, vous serez capable de créer et entretenir vous-même des niwakis.

- Formation pour apprendre les bases.
- Formation à la taille sur les arbres à troncs multiples.
- Formation à la taille sur les pins et les troncs sinueux.
- Formation à la taille en transparence japonaise.
- Formation de taille en transparence japonaise sur les érables et les troncs doubles.

NOUVEAUTÉ 2021

un site marchand est en cours de construction ainsi qu'un planning en ligne pour les échanges de services

Pour tout renseignement :

M. Moulin Thierry

Email : la.lauthiere@gmail.com

Site internet : lalauthiere.com

Paroisse de Fay aux Loges

(Diocèse d'Orléans - Pôle « Orléans Bionne Forêt » - Paroisse Notre Dame de Fay)



Messes à l'église :

Étant fermée pour travaux pendant plusieurs mois, les messes dominicales seront célébrées dans d'autres églises de notre groupement paroissial.

2^{ème} dimanche du mois à Ingrannes à 11h.

4^{ème} dimanche du mois à Sully la Chapelle à 11h.

Demandes de mariage :

inscription au moins six mois avant la date prévue, à la permanence d'accueil du presbytère (ou sur rendez-vous).

Demandes de baptême :

pour les enfants en bas âge, inscription au moins trois mois avant la date prévue, à la permanence d'accueil du presbytère (Pour les enfants de 3 ans et au-delà, prendre rendez-vous).

Deuils : contacter Père Sylvestre NDAGIJIMANA au 06 95 61 51 34

Aumônerie de la Maison de Retraite « Petit Pierre » :

22 rue Notre Dame - Fay aux Loges (en la Chapelle). Messe le mercredi, suspendue en raison de la crise sanitaire.

Centre inter paroissial Saint-Joseph

(salles de réunion) 10 rue de la Moinerie
Eveil à la Foi, Catéchismes, Bibliothèque de la catéchèse, Equipes du Rosaire, Rencontres paroissiales et diocésaines.
Pendant les vacances scolaires, mise à disposition d'une salle pour le centre de loisirs des enfants (CLSH) organisé par la commune.

Communication :

Revue « Le Renouveau », distribuée chaque trimestre à domicile.
Site du diocèse : www.orleans.catholique.fr (cliquer sur « paroisse »)
Feuillet mensuel « Le Faycien »,
Affichage ...

Maison Paroissiale (Presbytère)

11, rue de la moinerie
45450 Fay aux Loges
Tél. : 02 38 59 56 26

Accueil au Presbytère de Fay aux Loges (pour Fay, Ingrannes et Sully la Chapelle)

Permanences :

Le samedi de 10h à 11h30 sauf pendant les vacances scolaires.

Prêtre référent :

Père Sylvestre Ndagijimana (à St Denis de l'Hôtel)
Tél. : 06 95 61 51 34



PG CATM FAY AUX LOGES · SULLY LA CHAPELLE · INGRANNES

2020, une bien triste année pour les associations ; la section n'ayant pu assister aux cérémonies.

8 mai : dépôt de gerbe par M. MURA, un porte-drapeau et six personnes assistaient à la cérémonie.

11 novembre : même programme avec la bénédiction du coq, dépôt de gerbe au monument, lecture du manifeste et marseillaise ; présence de huit personnes au monument aux morts.

5 décembre : journée nationale des soldats en Algérie, aucuns représentants des combattants de la section n'ayant pas été contacté, dépôt de gerbe par M. MURA, lecture du manifeste, participation de six personnes. Déception de tous les CATM qui ont combattu pour la France.

Aucune activité pour cette année, toutes les réunions annulées au département. En attendant je souhaite, des jours meilleurs pour la nouvelle année 2021.

Deux camarades nous ont quitté cette année ; M. MOREAU Daniel porte-drapeau pendant 32 ans ainsi que M. LEMAIRE Roger porte-drapeau également.

La section est en constante diminution mais il faut garder l'espoir de pouvoir maintenir cet impératif devoir de mémoire.



La médaille de la fidélité pour leur engagement au sein de l'association a été remis par M. MURA à M. FOUGEREUX Guy, M. HELBERT Guy, M. MICHAUX Bernard et M. OLANIER Michel. (photo en date du 24 janvier 2020)

La section compte à ce jour 46 adhérents, dont M. NAUD André, nouvel inscrit. Au service social, les aides accordées à nos malades et un secours pour l'amélioration de l'habitation.

Pour la nouvelle année, nous sommes dans l'attente afin de fixer une date pour organiser l'assemblée générale et se retrouver après ces longs mois de séparation, mais la situation actuelle nous contraint à être prudent.

Contact :
M. René Joudiou, le président



Prim'Sports



2021 : Le retour des beaux jours ?

Bien évidemment, comme bon nombre de nos associations locales, Prim'Sports aura été touchée par cette période sombre et agitée. De lourdes nuées d'incertitude auront pesé tout au long de cette année 2020

sur nos activités. Seules 3 semaines de stages multisports auront pu être programmées : une en Février, une fin Juillet et une dernière fin Août. Chacune d'elles aura été une rayonnante éclaircie, où nous aurons pu retrouver les sourires de nos jeunes stagiaires,

heureusement non dissimulés pendant ces courts moments de sport partagé. Avec un regain de motivation, nos propositions sportives, aux contenus toujours arc-en-ciel, auront apporté un vrai répit et un peu de baume au cœur. Ainsi, badminton, canoë, dodgeball, flag-rugby, roller, baseball, auront été autant d'embellies et de retours à un passé si proche que l'on se rappelait joyeux.

Alors aujourd'hui, dans l'espérance d'un horizon enfin dégagé, apaisé et radieux, nous pourrions peut-être, en cette période de vœux, souhaiter la survenue d'une pluie d'étoiles filantes qui éclairerait l'avenir, et qui ferait que notre ciel redevienne bleu !

Président : Christophe CHARREIRE
Secrétaire : Claire BARATIN
Tél. : 06 68 61 00 10
Email : primsports@gmail.com
Site : [https:// prim-sports.blogspot.com](https://prim-sports.blogspot.com)

Union Commerciale Artisanale et Industrielle de Fay aux Loges



UCAI

L'association UCAI (Union Commerciale Artisanale et Industrielle de Fay aux Loges) est la représentation locale de l'ensemble des Commerçants, Artisans, Industriels, prestataires de services ainsi que des professions libérales de la commune.

L'UCAI se positionne en interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des acteurs économiques locaux en étant un relai naturel avec la municipalité, la région, les associations culturelles et sportives, pour la valorisation et la dynamique de la commune.

Et en cela nous sommes fiers d'avoir pleinement rempli ce contrat avec le Marché des Loges durant le premier confinement. En effet avec la Mairie, la région Centre-Val de Loire, les élus locaux, des bénévoles, les membres de l'UCAI (avec un accès à CDPro et au Crédit agricole) nous avons proposé un service de commandes via Internet et un point de retrait et de paiement unique pour pallier à la fermeture des commerces et du marché.

Ce fut un réel succès et l'aventure continue en 2021 avec l'ouverture du Marché des Loges à tout producteur, commerçant, artisan qui le souhaite. N'hésitez pas à consulter www.marche-des-loges.fr qui va s'étoffer au fil de l'année 2021, et nous contacter par mail à ucaigmx.fr.

Comme les années passées procurez-vous chez nos commerçants un calendrier plein d'informations utiles pour bien vivre à Fay.

En 2021 : si, comme nous le souhaitons tous la situation sanitaire nous le permet, rencontrons-nous de façon festive et gratuite :

- 12 juin 2021 : à la salle des fêtes pour une soirée guinguette avec orchestre, barbecue, buvette et marché nocturne.
- Décembre 2021 : Place Simone Veil pour rencontrer le père Noël en dégustant marrons grillés, vin chaud, et tombola.



Retrouvez-nous sur Facebook : [UCAfayauxloges45450](https://www.facebook.com/UCAfayauxloges45450)
Site : www.marche-des-loges.fr

PICARD ELEC

électricité - plomberie

- neuf & rénovation • dépannage
- automatismes de portails • alarmes

17, Hameau de Nestin - 45450 FAY AUX LOGES
☎ 02.38.59.22.08 - 06.77.80.98.87



US Fay Basket

L'US Fay Basket : le basket dès 5 ans à Fay aux Loges, 120 licenciés pour la saison 2019/2020. Notre apprenti Joris en BPJEPS Basket a obtenu son diplôme en juin, nous avons renouvelé cette expérience en accueillant Victor en septembre, nos entrainements dispensés par un apprenti tuteuré par Christophe, Benoit et Fernand sont appréciés. Malgré la situation sanitaire actuelle qui a clos les championnats dès mars 2020, nos licenciés sont restés à nos côtés en espérant pouvoir pratiquer le plus rapidement possible. La reprise en septembre a été timide chez les séniors, nous pouvons tout de même engager 2 équipes, l'une en départemental masculin 2, l'autre en

loisir féminine. 6 équipes jeunes s'entraînent avec Victor quand la situation le permet et attendent de faire des matchs ou des plateaux pour les petits.



Nous avons pu organiser un tournoi 3X3 le 25 septembre, 4 équipes séniors inscrites avec un protocole COVID respecté et une très bonne entente, le tout encadré par le Comité du Loiret Basket et nos bénévoles.

Des stages basket sont mis en place durant les petites vacances scolaires pour que les enfants puissent continuer à pratiquer leur sport et se perfectionner (une dizaine d'enfants par jour).

Le premier enjeu, avant toute notion de victoire, est que nous prenions du plaisir lors des rencontres ou des entraînements. Nous nous devons de respecter adversaires, arbitres et table de marque dans une ambiance de convivialité.

Nous sommes à votre écoute pour vous informer sur les possibilités de jeu. Il y en a pour tout le monde.

Email : usfbasket45@neuf.fr
Facebook : US Fay Basket

US Fay Club de Billard

L'association comptait 40 adhérents en 2020 et nous devons déplorer la disparition de deux de nos membres. Nous avons fait notre assemblée générale au début d'année, annulé l'apéritif dinatoire et depuis tout est devenu compliqué avec le confinement. La salle de billard a souvent été fermée. Malgré tout, nous avons changé un tapis. Nous ne savons pas à ce jour quand nous pourrions faire notre assemblée générale ni rouvrir la salle de billard.

Contact : M. Jean-François Aubourg, le président



US Fay Gymnastique Volontaire

NOUVEAU : le mercredi cours de pilates* supplémentaire à 18h30

Les cours de gymnastique volontaire ont lieu dans la salle intercommunale omnisports le mardi matin et le mercredi soir et sont organisés de la façon suivante :

- LE MARDI
de 8h45 à 9h45 cours pilates*
de 10h à 11h cours dynamique
- LE MERCREDI
de 18h30 à 19h15 cours pilates*
de 19h30 à 20h15 cours cardio**
de 20h20 à 21h05 cours pilates*

Vous avez la possibilité d'enchaîner 2 cours (cours pilates + cours cardio). Nous vous proposons 2 cours d'essai gratuits fin juin ou début septembre.

Nous serons présents en septembre au forum des associations. Pour toute nouvelle inscription, pensez à vous munir d'un certificat médical. Pour les cours prévoir : des chaussures de sport (pas de semelles noires) uniquement réservées à la salle, un tapis, et pour les cours pilates* des chaussettes anti dérapantes.

- *Pilates (travail musculaire en profondeur, prise de conscience de son corps)
- *Cardio (gym tonique, step, dance party)

Contact : Mme Marie-Annick Domain
Tél. : 06 73 56 05 22



US Fay Modern'Jazz Fay Donnery

L'association Modern'jazz Fay Donnery, propose des cours de danse de la moyenne section de maternelle aux adultes, principalement de moderne jazz. Nous avons également des cours de hip hop, classique, contemporain et de la zumba. Les cours ont lieu les lundis, mardis, jeudis, vendredis selon les niveaux, à la « salle des sports » à Fay aux loges, car une salle de danse est présente.

Nous proposons également des cours de yoga qui sont dispensés à la salle des fêtes de Donnery.

Hormis nos professeures confirmées et diplômées, l'équipe se compose d'une dizaine de bénévoles nécessaires au bon déroulement des cours durant l'année, mais insuffisante lors de la préparation et jour des représentations de fin d'année. C'est

pourquoi, il est nécessaire qu'un maximum de personnes se mobilise les 19 et 20 juin 2021 pour que les spectacles se passent au mieux.

La mobilisation humaine est essentielle mais d'autres facteurs influent. Ces dernières années, nous avons dû faire face à des conditions climatiques défavorables (inondations, canicule) et à la pandémie.

La Covid 19 a bien sûr perturbé chacun d'entre nous. Modern'jazz a dû suspendre ses cours mi mars. Nous avons peiné à nous mettre en place pour ne pas abandonner nos adhérents, mais l'arrêt brutal et la non visibilité du lendemain, nous ont un peu paralysé. Des cours de yoga ont pu se faire en visio, et nous avons envoyé quelques vidéos par mail pour la danse.

C'est avec une certaine confiance et un protocole sanitaire renforcé que nous avons entamé la rentrée de septembre. Mais les nouvelles mesures sanitaires nous ont obligées à arrêter les cours. De suite, des cours en visio et des vidéos plus adaptées ont été mises en place. Bien sûr cela ne compense pas les cours physiques, mais nous essayons de maintenir nos activités pour le bien de nos adhérents.

Je remercie les adhérents qui nous font confiance en renouvelant leur inscription. C'est grâce à cela que l'association est encore présente cette année.

Contact : Mme Patricia Bardot
Email : modernjazzfay@gmail.com

US Fay Pétanque



L'US Fay Pétanque est en plein développement. Avec 15 recrues cette année, nous démarrons l'année avec 42 licenciés (+ 5 adhérents) qui viennent jouer à la pétanque dans une bonne ambiance et représenter l'US Fay Pétanque sur les terrains de la région. Nous aurons donc cette année 2 équipes supplémentaires soit au total :

- 3 équipes séniors en championnat des clubs
- 1 équipe vétérans
- des jeunes dans toutes les catégories

Entraînements les mardis et vendredis à partir de 17h30, sur les terrains de pétanque mis à notre disposition par la mairie (derrière le gymnase).

Bienvenue à tous, venez nous rencontrer lors d'un entraînement pour partager un agréable moment de détente et de convivialité.

Pour tout renseignement : Olivier LEBON, Président
Tél. : 06 83 69 54 94
Email : olivesandra@orange.fr

US Fay Tarot



Le club de Fay aux Loges vous invite à (re)découvrir ce jeu passionnant. Le club de Fay à plus de 30 années d'existence, il est affilié à la fédération.

Nous vous invitons à participer à la découverte de ce jeu passionnant, nous vous promettons de bons moments conviviaux passés entre joueurs et joueuses.

En 2020, notre effectif s'est maintenu, en 2021 vu le contexte (Covid-19) et des adhérents âgés nous allons voir notre effectif diminué.

Fayciens, fayciennes, n'hésitez pas à nous rejoindre, le club est ouvert à tous joueurs débutants ou chevronnés, les bons joueurs peuvent participer aux différents championnats.

Pour tous les adhérents, le club organise des barbecues, des sorties et des colis distribués. Pour un premier contact vous pouvez venir aux heures d'ouverture du club. Nous proposons également des initiations tout public.

Salle Raimu rue André Chenal
Le lundi de 13h30 à 18h et le vendredi de 20h à 24h.

Contact : Claude Durand
Tél : 06 89 27 31 77
E-mail : cdcllduran5@gmail.com

USC FAY



La présidente Annie PIAULT, médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports, entourée des membres du CA déjà titulaires.

« Reconnaître pour mieux renâître ! »

Cette saison 2020 nous aura laissés souvent déçus et inquiets, parfois hagards et pantois, mais sans doute encore plus solidaires et surtout pleins de compassion pour celles et ceux qui ont souffert. Pour nous, dirigeants et bénévoles de l'USC FAY, la pandémie nous aura, somme toute, seulement empêché d'organiser nos 2 rendez-vous annuels, ces randonnées de juin et octobre devenues rituelles, où chacun vient partager bien plus qu'un bout de chemin. Cela nous aura attristés mais rendus plus forts encore dans notre volonté d'accueillir et de faire se rencontrer un maximum d'entre vous, dès que possible... On ne peut qu'espérer voir renâître rapidement les sourires des marcheurs et mar-

cheuses arrivant à nos points de ravitaillement.

Aujourd'hui, si ce sont les photos qui témoignent le mieux de ce passé récent que l'on voudrait retrouver vite, il en est une que l'on souhaiterait vous présenter : celle de la seule manifestation de l'année 2020 où l'USC Fay a pu voir l'une de ses membres honorée. En effet, c'est le Samedi 25 Janvier 2020, au cours de l'Assemblée Générale du Comité du Loiret des Médaillés Sportifs de la Jeunesse, des Sports, et de l'Engagement Associatif, tenue à la salle des fêtes, que notre présidente Annie PIAULT s'est vu remettre la médaille de bronze au titre de son engagement actif et de longue date pour le sport faycien. C'est Monsieur Jean ROS, président du Comité, qui a procédé à la remise en soulignant par ailleurs la présence de nombreux fayciens déjà titulaires de cette distinction honorifique.

Ainsi, ce sont plusieurs membres du conseil d'administration de l'USC Fay qui ont déjà eu le plaisir d'être les heureux récipiendaires de cette médaille. Parmi les plus récemment médaillés, on compte Claude ASSELIN, Pascal CERRAJERO, Christophe CHARREIRE, Lucien DEROUET et Jean-Jacques JAMBERT. D'autres fayciens l'ont été par le passé comme Jean ROSIER ou le sont encore tel Denis CLEMENT. Cela démontre bien, s'il en était besoin, toute la vitalité du tissu associatif faycien et apporte une reconnaissance certaine aux actions de l'USC FAY. C'est aussi cette reconnaissance que l'on se devait de partager avec vous, adhérents de longue date ou marcheurs d'un jour. C'est bien celle-ci également qui nous engage à vous promettre de tout tenter, dès que la situation le permettra, pour faire renâître nos organisations, à votre intention.

Contact : Mme Annie PIAULT, la présidente

Yannfou et Patatra



Yannfou et Patatra est une association de clowns amateurs. Spectacles de rue et en salle pour petits et grands, d'où le slogan : « Rigolez, on s'occupe du reste ! »

Magie, jonglage, clowneries diverses, un brin de théâtre, un zeste de mime, et hop le tour est joué. En 2020, les projets tels que le son et lumière de Cléry en chauffeurs de tribunes sous le nom des frères Pelot, l'intervention au Fay'festival et au fil de l'eau de Fay aux Loges, les animations de Noël ont été annulés du fait des contraintes sanitaires. Nous espérons vous retrouver cette année.

Contact :
 Denis SARDON 06 80 91 06 53
 Email : yannfouetpatatra.toto@gmail.com
 Site : yannfouetpatatra.blogspot.com



TERRASSEMENTS
 Travaux à la mini-pelle / tracto
 Location de mini-pelle avec chauffeur
 Fourniture de matériaux : Calcaire - Cailloux - Sables...
Ent. BARBERON Patrick
 25, rue de la Bretauche - 45450 FAY-AUX-LOGES
Tél. 02 38 57 31 47

Annuaire des associations

AAPMA - LA PERCHE FAYCIENNE

M. RABIAN
48, rue Abbé G. Thomas
45450 Fay aux Loges
jacky.rabian@bbox.fr
06-67-46-81-66

LOISIRS

AFLC Fay-Loisirs-Culture

Mme DUPLOUY
67, rue des Sorbiers
45450 Fay aux Loges
duplouy.joe@neuf.fr
02-38-59-24-19

LOISIRS

AFR

Association Foncière de Remembrement

M. MINIERE
La Maison des Bois
45450 Fay aux Loges
al.venner@dbmail.com
06-02-27-07-34

ENVIRONNEMENT

AJFR

Association de Jumelage Fay - Radicofani

M. ORLANDO Christophe
17, rue André Chenal
45450 Fay aux Loges
ajfr.fayradicofani@gmail.com
06-65-87-48-58

TOURISME ET PATRIMOINE

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Mme GAUTHIER Hélène
5, allée des Alisiers
45450 Fay aux Loges
helene.gauthier4563@gmail.com
06-98-02-14-55

ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

APEM FAY

Association des parents d'élèves de l'école maternelle

M. JOUANNEAU Ludovic
115, rue Jean Parrer
45450 Fay aux Loges
apemfaycienne@gmail.com
06-85-37-26-07

EDUCATION, ENFANCE, JEUNESSE

ASEP

Association sportive de l'école primaire

Mme BOISMOREAU Linda
L'Aubinière
Route de la Bouvarderie
45450 Fay aux Loges
auger.linda@bbox.fr
06-63-05-19-83

SPORT

ASSOCIATION PATRIMOINE SAPEURS-POMPIERS 45

M. LEBRUN Jean-Claude
45, route de Nestin
45450 Fay aux Loges
jean-claude-lebrun@wanadoo.fr
06-80-42-97-74

CULTURE & PATRIMOINE

ATOUT VOIX

Mme MURA Anny
40, rue des Sorbiers
45450 Fay aux Loges
atoutvoix45@gmail.com
02-38-57-20-78
06-20-86-74-85

LOISIRS

BAL - LA BALLE À GRAIN

Mme BRARD Frédérique
19, rue du Général de Gaulle
45450 Fay aux Loges
laballagrain@gmail.com
06-80-59-36-80

LOISIRS

BLACK MAGIC

M. MOULIN Julien
M. MOULIN Thierry
06-89-84-63-61

AUTRES ASSOCIATIONS

ÇA DANSE À FAY

Mme TALLON Stéphanie
85, route de Sandillon
45150 Férolles
danseafay@gmail.com
06-95-11-28-76

LOISIRS

CIFAL

Club informatique

Mme DUCROCQ Lyne
26, hameau de Nestin
45450 Fay aux Loges
cifal.fay@gmail.com
02-38-59-21-94

ÉDUCATION

CLUB DES AINÉS

Mme PLOTON Marie-Thérèse
40, rue des Maisons Pavées
45450 Fay aux Loges
rene_ploton@orange.fr
02-38-59-52-84

SENIOR

COMMUNE LIBRE

M. BOISTARD Patrice
Le Chaumontois
45450 Fay aux Loges
commune.libre.fay@gmail.com
06-73-89-65-50

VIE LOCALE ET CITOYENNETÉ

CUMA

Coopérative d'utilisation de matériel agricole

M. CORDIER Bruno
19, rue des Maisons Pavées
45450 Fay aux Loges
cordierbf@wanadoo.fr
02-38-59-57-22
06-77-01-65-23

ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

EDL - Expression Des Loges

M. SARDON Denis
269, hameau de Nestin
45450 Fay aux Loges
nestin@orange.fr
02-38-59-27-08

LOISIRS

ESLF

Étoile Sportive Loges et Forêt

M. CAMPÉ Jérôme
50, rue André Chenal
45450 Fay aux Loges
campejerome@gmail.com
06-63-51-71-07

SPORT

FAY EN TRANSITION

Mme MARCHAL Sonia
15, rue du Carrouge
45450 Fay aux Loges
fayentransition@gmail.com
07-70-01-23-51

VIE LOCALE ET CITOYENNETÉ

FAY JAZZ

M. LECOINTE Jean-Philippe
109, route de Gourdet
45450 Fay aux Loges
maxjazz@free.fr
06-75-82-18-10

LOISIRS

FAY OXYGENE

M. BOISTARD Patrice
Le Chaumontois
45450 Fay aux Loges
fay.oxygene@gmail.com
06-73-89-65-50

SPORT

FAY SCRABBLE

Mme MINIERE Marie-Jeanne
La Maison des Bois
45450 Fay aux Loges
mjminiere@yahoo.fr
02-38-59-20-59
06-28-23-48-48

LOISIRS

L.A.DO.FA

Les amis de l'orgue

M. HOUBART François-Henri
5, rue de Limare
45000 Orléans
didiersaillant@orange.fr
02-38-59-55-82

CULTURE & PATRIMOINE

LE THÉÂTRE DES LOGES

Mme VERNON Virginie
8, Les Sapins bleus
45450 Fay aux Loges
theatredesloges45450@gmail.com
02-38-59-20-27

CULTURE

LES CHEVEUX D'OR

Mme ADEAU Monique
Maison de Retraite Dumain
22, rue Notre Dame
45450 Fay aux Loges
monique.adeau@hotmail.fr
02-38-59-57-05

SENIOR

L'ILE ENCHANTÉE DES BAMBINS

Mme BARDOT Patricia
La Bouvarderie
45450 Fay aux Loges
patounelly@sfr.fr
06-13-93-10-70

EDUCATION, ENFANCE,
JEUNESSE

MENTAL ARTS MAGIE

M. CHABIN Roger
13, route de la Courie
45450 Fay aux Loges
mentalartsmagie@orange.fr
06-08-21-93-55
02-38-86-68-54

LOISIRS

NIWAKI

M. MOULIN Thierry
37 chemin de la They
45450 Fay aux Loges
la.lauthiere@gmail.com
06-89-84-63-61

LOISIRS

PAROISSE

M. SAILLANT Didier
16, rue de la Moinerie
45450 Fay aux Loges
paroissedefay@orange.fr
02-38-59-55-82

CULTE

PG-CATM

**Anciens combattants d'Algérie,
Tunisie et Maroc**

M. JOUDIOU René
34, rue Alphonse Desbrosses
45450 Fay aux Loges
02-38-59-25-78

PATRIOTIQUE

PRIM'SPORTS

**Stages sportifs
pour les scolaires**

M. CHARREIRE Christophe
Clos Parer - 45450 Fay aux Loges
primsports@gmail.com
06-68-61-00-10

SPORT

TITIS DE FAY EN 4L

4L trophy

titidisfayen4l@gmail.com
AUTRES ASSOCIATIONS

**TOUT COURT - Le Grand Loin
Expositions, concerts, spectacles**

M.RENAULT Christian
36, rue des Maillets
45450 Fay aux Loges
c.renault45@laposte.net
06-62-02-89-12

CULTURE

UCAI FAY

**Union Commerciale
Artisanale et Industrielle**

Mme MÉRIAU Aline
ucaif@gmx.fr
06-08-46-91-64

ÉCONOMIE ET EMPLOI

US FAY Basket

M. COLIN Benoit
117, rue de Vennecy
45450 Donnery
usfbasket45@neuf.fr
02-38-59-21-81

SPORT

US FAY Billard

M. AUBOURG Jean-François
39, rue du Moulin d'Aveau
45450 Fay aux Loges
didicacalolo@orange.fr
02-38-59-26-05

LOISIRS

US FAY Gymnastique Volontaire

Mme DOMAIN Marie-Annick
Le Vendredi
45450 Fay aux Loges
marieannick.domain@gmail.com
06-73-56-05-22

SPORT & LOISIRS

US FAY Modern' Jazz Fay

Mme BARDOT Patricia
La Bouvarderie
45450 Fay aux Loges
modernjazzfay@gmail.com
07-69-82-77-47

LOISIRS

US FAY Pétanque

M. LEBON Olivier
45, rue des Maillets 45450 Fay aux Loges
olivesandra@orange.fr
06-83-69-54-94

SPORT

US FAY Tarot

M. DURAND Claude
225, rue du Chemin Pavé 45470 Trainou
cdcllduran5@gmail.com
02-38-65-52-13
06-89-27-31-77

LOISIRS

US FAY Tennis

M. DURAND Alain
Rue aux Vaches 45450 Fay aux Loges
faytennis@gmail.com
06-47-83-16-17

SPORT

USC FAY Union Sportive

Mme PIAULT-LACASSAGNE Annie
68, rue des Sorbiers
45450 Fay aux Loges
annie.piault-lacassagne@hotmail.fr
02-38-57-00-46

SPORT

YANFOU et PATATRA

M. TRAN Pascal
56 bis, rue de la Gabelère
45380 La Chapelle Saint Mesmin
yannfouetpatatra.toto@gmail.com
06-80-91-06-53

LOISIRS

**CÉRÉMONIES HOMMAGES
ET PORTE-DRAPEAU**

Mme DELPECH
126, rue des Trois Croix - 45470 Trainou
02-38-65-65-17

M. BENTZ

5, chemin Boulats
45110 Châteauneuf-sur-Loire
02-38-58-61-50

M. ROSIER Jean

36, route de la Courie
45450 Fay aux Loges
02-38-59-23-18

M. HELBERT Guy

1, rue des Ecoles - 28150 Ymonville
02-37-32-20-38

M. THIERRY Régis

20, rue des Maillets - 45450 Fay aux Loges

M. MARAIS Raymond

35, rue du Maréchal Leclerc
45110 Châteauneuf-sur-Loire
02-38-58-95-09 · 06-67-76-72-93

M. JOUDIOU René

34, rue Alphonse Desbrosses
45450 Fay aux Loges
02-38-59-25-78

État civil

NAISSANCES 2020

BARRON-ROQUES Eliott
7 Janvier

DUJARDIN Gianni
25 Janvier

RONGER BOUCHER Anzo
28 Janvier

BONNET MACIEL Tom
1^{er} Février

DEBOUT CORBERY Romy
13 Février

DEQUINCEY Justine
16 Avril

PAYEN BOURLET Raphaël
24 Avril

MAXIMILIEN Manon
7 Mai

PATRY Arthur
20 Mai

VIALLEFONT Victoire
28 Mai

MONNIER Julia
7 Juin

LUCAS Léo
28 Juin

GRAVOUILLE Mila
9 Juillet

CORDIER Agathe
1^{er} Août

BRAULT CESPEDES Maëlan
5 Août

BOISQUILLON Ilyan
6 Août

RICHARD THOMAS
Jasmine
18 Août

GAYET VAN SPEYBROECK
Gabriel
22 Août

BELTOISE Alya
23 Août

GRANGERON Sélène
19 Septembre

RODRIGUES ESTEBAN
Tyago
23 Septembre

CLEMENT Paul
13 Octobre

LISA Soan
15 Octobre

HERPIN Emma
24 Octobre

BOISSEININ Ethan
25 Octobre

ROUX Aliénor
4 Décembre

CHIOU Lyo
12 Décembre

VASSEUR Logan
31 Décembre

MARIAGES 2020

Cyril BERGERA et
Mélanie MANNEAU
15 Août

DÉCÈS 2020

FERRE Alejandro
1^{er} Janvier

CHARTIER Claudette,
Marie, Jeanne épouse
BERGMANN
18 Janvier

SAMSON Alain,
Dominique, Jean
19 Janvier

MUZETTE Paulette,
Juliette, Françoise
veuve FAUCHEUX
22 Janvier

COURRIOU Georges,
René, Henri
26 Janvier

GUIGON Madeleine,
Marie, Jeanne
veuve SOUCHET
31 Janvier

BOISSAY Jean,
Alfred, André
12 Février

PROCHASSON Claude,
Daniel, Gaston
19 Février

TOUATI Aissa
épouse OURIDA
28 Février

MOUSSINET Marcel,
Albert, Jules
28 Février

DELORME Claudine,
Gisèle, Flora
veuve COLLET
2 Mars

BLETZACKER Andrée,
Elise, Albertine
veuve PATINOTTE
4 Mars

GUYON Martine, Josette
19 Mars

BAUMGARTNER Suzanne,
Renée
27 Mars

FERREIRA MACHADO
Antonio
15 Avril

COUTANT Madeleine,
Florence, Vitaline
épouse VERNOIS
19 Avril

PETIT Camille, Maurice
9 Mai

SALMON André, Robert
11 Mai

GAUDRY Régis,
Raphaël, Lucien
22 Mai

TRIVINI Jean-Marc,
Ernest, Lucien
10 Juin

SIEGLER Louis
15 Juin

FAYASSON Jean, Baptiste
20 Juin

LALANE Colette,
Marie, Thérèse
épouse PLAS
2 Juillet

DAUMAIN Eliane,
Roberte, Odette
veuve CHEVILLON
4 Juillet

PLANTEY Ludivine,
Marie-Claire
30 Juillet

LOUDART Georges,
Charles, Edouard
5 Août

LESOURD Jean-Jacques,
Gaston, Lucien
22 Août

PLAS Bernard, René
26 Août

COLOMB Guy, Henri
19 Septembre

GAUTIER Marcel, Jean
30 Septembre

HOURY Ginette,
Odette, Marie
veuve MATHIEU
10 Octobre

RENARD Laure, Angèle
veuve DELVALLÉE
26 Octobre

LEBAS Jeannine,
Gisèle, Régine
veuve LE MER
1^{er} Novembre

BOUCHET Jeannine,
Elisabeth, Charlotte,
Marie veuve CHAPRON
8 Novembre

LECLÈRE Elyanne, Rose
veuve MESNARD
29 Novembre

MÉTREAU Jean-Luc, Yves
30 Novembre

EUDES René,
Marc, Marcel
1^{er} Décembre

STOUPY Nicolas,
Frédéric, Pascal
3 Décembre

VANG Martine
épouse SIONG
12 Décembre

MICHELET Denise,
Mauricette
veuve TRINQUIER
18 Décembre

Tarifs municipaux

au 1^{er} mars 2021 - en euros

ACCUEIL	
Location tables et bancs sans livraison	
Taxe de raccordement au réseau assainissement	816,00
Une histoire de village (M. BELTOISE)	12,00
Martin des Loges (Mme LOUISEL)	19,00
Location courts de tennis extérieurs pour usagers à titre indl ((à l'heure)	10,00
PHOTOCOPIE COULEUR (uniquement associations fournissant le papier)	
A4 recto	0,30
A4 recto verso ou A 3 recto	0,60
PHOTOCOPIE NOIR ET BLANC (uniquement pour archives publics)	
A4 recto	0,15
PRISE EN CHARGE DES ANIMAUX ERRANTS CAPTURÉS PAR LA POLICE RURALE	
Frais de prise en charge (capture) - au 1 ^{er} /11/2010	55,00
Frais de transport au refuge - au 1 ^{er} /11/2010	25,00
Frais de chenil extérieur - au 1 ^{er} /11/2010	
MARCHÉ ET AUTRES OCCUPATIONS DU DOMAINE PUBLIC TERRESTRE	
Pour les commerçants réguliers du marché	
Le mètre linéaire	0,80
Forfait électricité	2,00
Pour les commerçants occasionnels	
Le mètre linéaire	1,00
Forfait électricité	2,00
Pour les commerçants hors marché	
Demi-journée (emplacement + électricité) jusqu'à 6 h	12,00
Journée (emplacement + électricité) de 6 h à 12 h maximum	25,00
Toute demi-journée entamée est due	
BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE	
Location à la semaine	30,00
Caution boutique éphémère	500,00

CIMETIÈRE	
Concession trentenaire	105,00
Concession cinquantenaire	190,00
Columbarium	
Inhumation des cendres dans le jardin du souvenir	23,00
Redevance columbarium	39,00
Droits de concession des cases du columbarium A :	
Durée de 10 ans	311,00
Durée de 15 ans	466,00
Durée de 30 ans	933,00
Droits de concession des cases du columbarium B :	
Durée de 10 ans	155,00
Durée de 15 ans	233,00
Durée de 30 ans	466,00
Droits de concession des cases urnes individuelles :	
Durée de 10 ans	93,00
Durée de 15 ans	140,00
Durée de 30 ans	280,00
SURTAXE EAU - PART COMMUNALE	
Sur l'abonnement :	
Compteur Ø 15	12,39
Compteur Ø 20	12,76
Compteur Ø 25	17,22
Compteur Ø 30	17,22
Compteur Ø 40	19,72
Compteur Ø 60	19,72
Compteur Ø 80	19,72
Sur la consommation :	
De 0 à 500 M ³	0,29
De 501 à 3 000 M ³	0,24
> 3 000 M ³	0,18
SURTAXE ASSAINISSEMENT - PART COMMUNALE	
Sur l'abonnement :	
Sans objet (Ø)	39,79
Sur la consommation :	
De 0 à 6 000 M ³	0,64
> 6 000 M ³	0,51

SALLE POLYVALENTE (caution de 2 000€ + assurance + 2 justificatifs de domicile)	
SALLE COMPLÈTE	
Association de Fay aux Loges (journée)	153,00
Association de Fay aux Loges (2 jours)	306,00
Association de Fay aux Loges (week-end)	357,00
Particulier de Fay aux Loges (journée)	408,00
Particulier de Fay aux Loges (2 jours)	612,00
Particulier de Fay aux Loges (week-end)	714,00
Extérieur association et particulier (journée)	880,00
Extérieur association et particulier (2 jours)	1 320,00
Extérieur association et particulier (week-end)	1 540,00
PETITE SALLE UNIQUEMENT	
Association de Fay aux Loges (journée)	71,00
Particulier de Fay aux Loges (journée)	112,00
Extérieur association et particulier (journée)	242,00
Caution ménage salle complète	300,00
Caution ménage petite salle	100,00
CHAUFFAGE (DU 15/10/N AU 15/04/N+1)	
Associations de Fay aux Loges	
Salle complète, par jour	97,00
Petite salle, par jour	41,00
PÔLE D'ACTIVITÉS CULTURELLES - RÉSERVATION	
SALLE RAVEL	
Association, parti politique, syndicat, organisme public sans entrée payante	Gratuit
Association, parti politique, syndicat, organisme public avec entrée payante	20,00
SALLE RAIMU	
Association, parti politique, syndicat, organisme public sans entrée payante	Gratuit
Association, parti politique, syndicat, organisme public avec entrée payante	20,00
SALLE GAUGUIN	
Association, parti politique, syndicat, organisme public sans entrée payante	Gratuit
Association, parti politique, syndicat, organisme public avec entrée payante	10,00
SALLE DE BILLARD (réservation possible que par le Club de billard) pour événements payants	25,00
BULLETIN MUNICIPAL	
Insertion encart publicitaire 1/16 ^{ème} de page	80,50
Insertion encart publicitaire 1/8 ^{ème} de page	134,50
Insertion encart publicitaire 1/4 de page	186,50

PRESTATIONS BIBLIOTHÈQUE	
Adhésion (habitant de Fay aux Loges)	gratuit
Adhésion habitant hors commune	gratuit
Nouvelle carte d'abonnement suite à perte	2,50
Indemnité de remplacement des livres non remis ou perdus	Coût de rachat
Transpondeur (trois premiers transpondeurs gratuits, payants à partir du 4 ^{ème} par association avec réservation annuelle ou convention de mise disposition)	Coût de rachat
Transpondeur perdu ou non remis par occupant d'un bâtiment communal ou d'une salle communale	Coût de rachat
PISCINE	
FAYCIENS (SUR JUSTIFICATIF DE DOMICILE)	
Moins de 3 ans	Gratuit
Enfant (moins de 16 ans)	2,50
Adulte	3,50
Visiteur non baigneur accompagnant un mineur	2,00
Carnet 12 entrées enfants	25,00
Carnet 12 entrées adultes	35,00
Groupe de 15 enfants maxi. (encadrement gratuit)	35,00
Groupe de 16 à 30 enfants (encadrement gratuit)	65,00
EXTÉRIEURS	
Moins de 3 ans	Gratuit
Enfant (moins de 16 ans)	3,00
Adulte	4,00
Visiteur non baigneur accompagnant un mineur	2,00
Carnet 12 entrées enfants	30,00
Carnet 12 entrées adultes	40,00
Groupe de 15 enfants maxi. (encadrement gratuit)	35,00
Groupe de 16 à 30 enfants (encadrement gratuit)	65,00

TDL45 THERMOLAQUAGE DU LOIRET *près de chez vous depuis 5 ans.*

CHAÎNE DE THERMOLAQUAGE DE 6m40
 CABINE DE PEINTURE LIQUIDE TYPE AUTOMOBILE
 SABLAGE ACIER
 VITRIFICATION BOIS
 ENLEVEMENT ET LIVRAISON CAMION PATEAU
 DEVIS SOUS 48 HEURES

9 rue Aristide Briand - ZAC des LOGES - 45450 FAY AUX LOGES
 tél. 02 38 64 89 78
 email : contact@tdl45.fr

2020

retour en images



14 juillet 2020



Bénédiction du coq



Le coq reprend sa place en haut du clocher



Boîte aux lettres du Père Noël



Passage du tour Auto Septembre 2020



Boutique éphémère



Eloïse Thomas médaille de bronze aux championnats d'Europe -Dressage (moins de 14 ans)



Patrimoine remarquable



Collecte pour la Banque alimentaire



Strade Nestinoise



Loir'Étape



Jardin de la Malo



Le Pôle intergénérationnel



Préparatifs de Noël avec le CCAS



Fay le propre !



Marché de Noël



Totem atelier Roller



Commémoration du 5 décembre



Le Père Noël à Fay aux Loges